

# LE VENT DES BANCELS

Février 2006

N° 69

Prix de vente au

VIVRE EN CÉVENNE À

SAINT ANDÉOL DE CLERGUEMORT  
SAINT MAURICE DE VENTALON  
SAINT FRÉZAL DE VENTALON

dans l'œil du cyclone

.....

Le Viala

Ponsonnenc au  
fil du temps...

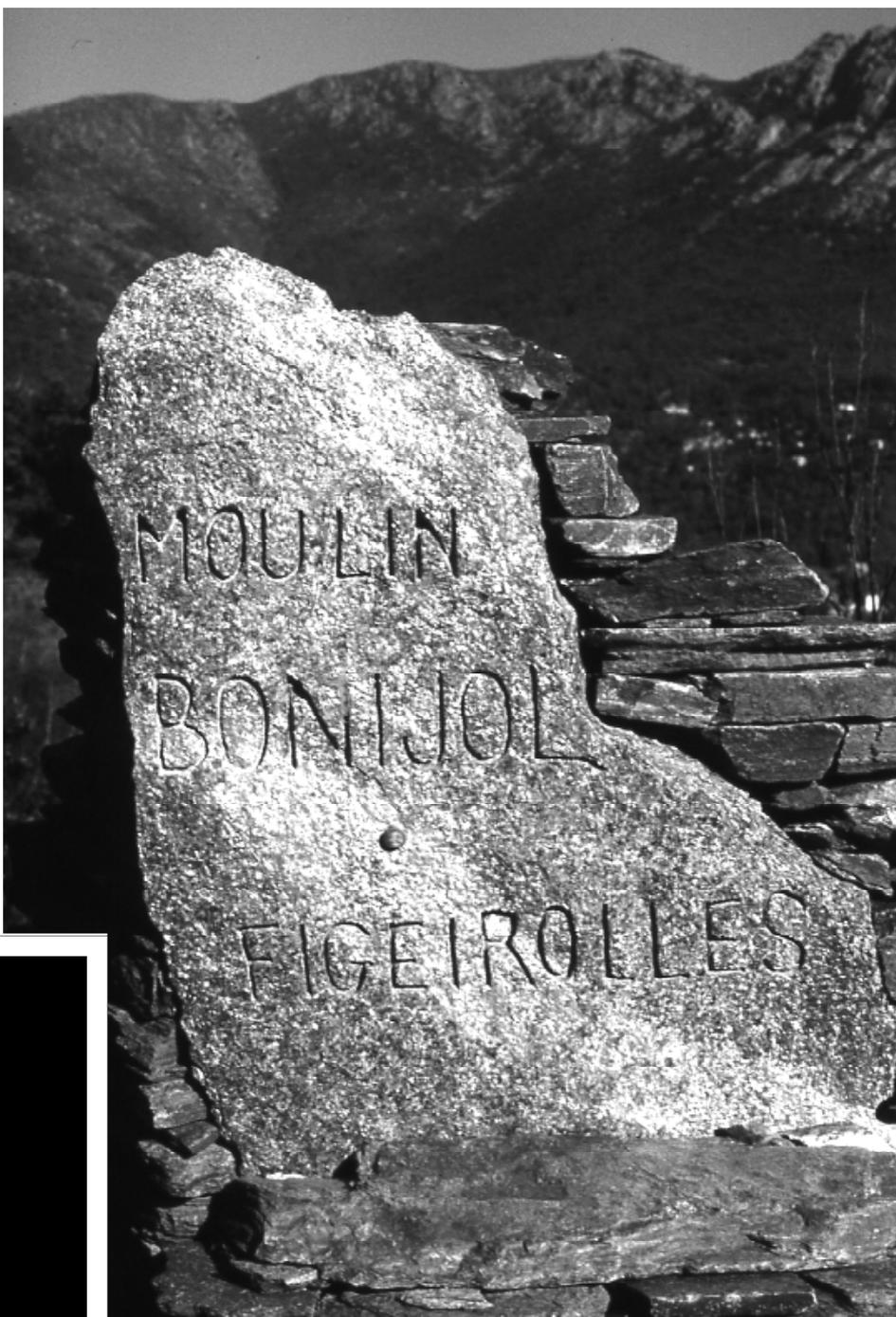
Bise-art, blizart ••

Aigas salvatjas  
par Alain Pantel

l'air de rien •••••

Bois 2 mains  
fait le bilan...  
mais ne le  
dépose pas !!!!!

**l'air de  
rien**



••• **Rencontre au moulin...**

# Sommaire .....



brise municipale

4- Marie-Jeanne  
Dubois: L'hiver et les  
administrés...

Daniel Mathieu:  
Arrêt sur image...  
Etienne Passebois: En  
vrac...

dans l'œil du cyclone  
6- Le Viala  
Ponsonnenc au fil du  
temps (suite).

bise-art, blizart

14- "Aigas  
salvatjas" domptées  
par Alain Pantel.



Directeur de publication:

Étienne Passebois, Maire de  
St Frézal de Ventalon.

Comité de rédaction:

Catherine Aufour - Héling,  
Thomas Brasseur, Mathias  
Brossard, Pierrette Coudert,  
Marie-Jeanne Dubois,  
Ghislaine Guignier, Jacques  
et Julie Hugon, Daniel  
Mathieu, Marie-Claude et  
Christian Mestre, Roland  
Mousquès, Josette Roux,  
Eric Tamisier, Etienne  
Passebois, Hubert Porrez,  
Jean-Michel Vandersteen,  
Alain Ventura.

Ont également participé à ce  
numéro: Hervé Goldfarb,  
Claude Maury, Jeanne Pantel,  
Cécile Clément-Paris, l'équipe  
de Bois2Mains.

Imprimerie: Mairie de Saint  
Frézal de Ventalon.

## ABONNEMENT:

Cette revue est distribuée  
gratuitement aux administrés  
de St Andéol de Clerguemort  
et de St Frézal de Ventalon  
ainsi qu'aux résidents  
permanents de Saint Maurice  
de Ventalon à leur domicile  
sur les trois communes. Pour  
un envoi à une autre adresse,  
prière de s'abonner.

Prix de vente au numéro:

5 euros/ n°

Abonnement à l'année (4n°):

16 euros / an

Abonnement de soutien:

25 euros / an et plus...

Chèques libellés à l'ordre de  
"Mairie de St Frézal de  
Ventalon", et adressés à  
Mairie de St Frézal de  
Ventalon 48 240.

Crédit photo:

Roland

Mousquès

pages 1-24-  
25.

Bois 2 Mains  
pages 26-27-  
28-29.

Etienne

Passebois  
pages 2-4-6-  
7-11-12-13.

Dessins des  
enfants de  
l'école des

Abrits

pages 18-19-  
20.

Adèle Ventura  
page 32.

souffle de l'école

18- À la manière de...

sans paravent

21- Poèmes de Claude Maury

22- "Au clair de la lune" par Hubert Porrez

l'air de rien

24- Rencontre interrégionale des murailleurs

26- Bois 2 Mains fait le bilan...

muses au vent

30- Charles Juliet.

dans le vent

32- Animations à foison.

ah, lisez !

34- Actions - Mots croisés.

tempête de délibérations

35- Conseils municipaux.

En coup de vent .....

Encore une brève qui a failli passer "à la trappe" !



Le musée du Pont de Montvert est ouvert:

- Tous les jours en Avril, Mai et Octobre de 15h à 18h.

- Tous les jours de Juin à Septembre de 10h30 à 12h30 et de  
14h30 à 18h30.

- Le Samedi le reste de l'année de 15h à 18h.

En ce moment une exposition sur la pêche est présentée: "la  
pêche sur le Mont-Lozère": panneaux, interviews, accessibles par  
des audio-guides, extraits littéraires, vidéos, objets prêtés par les

# Réconfort !

**J'** avais préparé un édito quelque peu austère où je rappelais les grandes lignes de notre revue, la conduite qu'il nous fallait tenir et la nécessité de recruter des forces nouvelles pour poursuivre, progresser et durer.

Et ne voilà-t-il pas qu'Alain me fait tenir un article fort élogieux paru dans "Info foyer rural" de septembre 2005 et distribué nationalement (1) qui dit mieux que moi ce que j'aurais voulu dire...

Je ne résiste pas au plaisir de le recopier et de vous en faire part:

*“ Le Vent des Bancels ”, vous le savez peut-être, c'est ce journal de proximité, exemplaire, qui paraît avec une grande fidélité depuis maintenant de très nombreuses années dans les Cévennes. Revue à la fois municipale et associative, il est distribué gratuitement aux habitants de plusieurs communes autour de Saint-Frézal de Ventalon, avec toujours le même succès. Il est vrai que la diversité et la justesse de sa ligne rédactionnelle restent un modèle pour la presse du genre: actualités et vie du pays, partait d'une " figure locale ", reportages et évocations de la culture cévenole au sens le plus large... les sujets intéressants ne manquent pas. À l'heure du tout Internet, la vivacité d'un tel support papier mérite d'être soulignée ! (...)*

Évidemment, allez-vous me dire, "il ne s'est pas bien foulé pour faire son édito !"...

Mais un chat ne retombe-t-il pas toujours sur ses pattes ?

**E. PASSEBOIS**

*(1) Transmis par M. François LANNET de la Fédération des Foyers Ruraux de Charente Maritime.*

**N.B.:** *Si nous existons sous cette forme c'est, ne l'oublions pas, grâce au coup de pouce des Fédérations Départementale et Nationale des Foyers Ruraux qui, en 1992, ont largement participé à la mise en place de ce projet devenu depuis réalité. Qu'elles en soient remerciées !*

A.V.



## Marie-Jeanne Dubois: L'hiver et les administrés...

**Q**ue devons-nous faire pour satisfaire et contenter tout le monde devant les aléas de la météo. Où sont passés nos hivers de neige et de verglas où les gens restaient chez eux, ou s'en débrouillaient et attendaient une accalmie sans se plaindre. Les habitants vivaient le mauvais temps avec philosophie et disaient qu'il fallait prendre le temps comme il était et s'en accommoder. Car cette neige que l'on critique tant, sait-on ce qu'elle nous apporte ?

Personne ne se souvient plus du temps où le cantonnier partait avec sa pelle sur son épaule pour couper une congère ou accompagner le car qui portait le courrier et les élèves. Combien de kilomètres parcourait-il dans sa journée,

par tous les temps, la tourmente et le vent ?

Combien de fois s'est-il gelé les mains pour pousser un véhicule ou le retenir quand il glissait sur la glace ? A l'époque, pas de sel, pas de saieuse, pas de camion. Aujourd'hui, on voudrait qu'avec le progrès, tout soit remis en ordre dès le lendemain. Est-ce que nous pensons que les engins font tout ?

Il faudrait peut-être se montrer un peu plus patient et signaler tel ou tel endroit à risque ou difficile d'accès sans pour autant se mettre en colère et dire que les responsables ne font pas leur travail ou qu'ils s'en foutent ! Quant aux moyens ou engins, s'ils existent, encore faut-il pouvoir se les payer !

Au sujet de l'eau qui gèle dans les tuyaux parce que, justement, il n'y a pas de neige pour les protéger: nous le savons, chaque année c'est le même problème... mais essaie-t-on de faire ce qu'il faut pour

l'éviter ? **administrés...**  
Non...

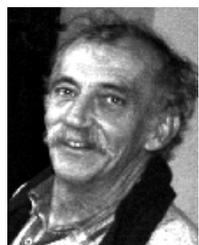
On ne cherche pas; c'est la faute aux élus qui n'en font pas assez (conduites non enterrées parce qu'elles passent chez des privés). Et toutes ces canalisations qu'il faut réaliser pour être sur un branchement d'eau potable aux normes !

Réfléchissons et essayons d'être un peu plus indulgent envers nos élus qui n'ont pas, rappelons-le, tous les moyens dont ils auraient besoin pour mener à bien tous les dossiers à leur terme et rapidement comme ils le souhaiteraient.

Sur ce, bonne et heureuse année et meilleurs vœux à tous pour 2006, en espérant que notre population augmentera, avec plein de petits enfants, ce qui nous permettra de penser que nous n'avons pas si mal œuvré pour que tout ce petit monde ainsi que les nouvelles familles trouvent leur bonheur parmi nous. ■

Marinette DUBOIS

## Le mot des "saints-maires"



## Daniel Mathieu:

**T**radition oblige, pour ce premier numéro de l'année du Vent des Bancelles, un petit arrêt sur image s'impose.

Que retiendrons-nous de l'année 2005 ? Tout d'abord, pour ma part, le changement d'échelle de territoire sur lequel nous commençons à travailler.

Avec la création de la Communauté de Communes, nous pouvons maintenant aborder des actions difficilement accessibles à des communes de la taille de Saint

Andéol.

Bien sûr, cela nous oblige à raisonner un peu plus loin que notre clocher, mais la vie d'aujourd'hui ne se limite pas aux frontières de la commune. Des actions sont déjà en cours, elles concernent l'économique, le social, la culture et le tourisme; le prochain journal de la communauté ne manquera pas d'en faire le point.

Au delà et avec la Communauté, nous travaillons avec le Pays des Cévennes: c'est un territoire de projets où

## Arrêt sur image...

nous définissons ensemble les grands axes de développement et qui contractualise avec l'Etat et la Région sur les moyens financiers à mettre en œuvre. C'est une démarche indispensable aujourd'hui pour avoir accès aux aides à l'investissement. Le Pays compte actuellement 130 000 habitants et 11 Communautés de Communes.

Les actions en cours sont: le haut-débit, le social, le tourisme et l'environnement.

D'autres structures comme le GAL Espace Cévennes (qui

nous a aidé sur l'étude de l'Espinas), ou le Comité de Bassin d'Emploi (C.B.E.) autour de Florac, interviennent aussi en matière de développement. Pour l'instant c'est un peu compliqué et consommateur en temps de réunion. Il sera nécessaire, avec le temps, d'assurer une plus grande lisibilité de l'ensemble. Cependant, je suis convaincu que cette vision élargie du territoire est incontournable

pour l'avenir de nos communes.

Plus directement, sur Saint Andéol, les travaux de 2005 ont concerné la route de Lézinier à Faïsses, ainsi qu'une partie des travaux sur la route de l'Herm.

Concernant l'eau de Lézinier, les accords ont enfin été trouvés entre les différents propriétaires. Les travaux devraient donc pouvoir débuter au printemps 2006.

L'Etude Action concernant l'Espinas vient de se terminer. Une réunion sera organisée prochainement pour en faire une restitution à la population. Espérons que 2006 marquera le début des travaux et la renaissance de ce hameau.

De la part de tout le Conseil Municipal, je souhaite à chacune et chacun d'entre nous, une bonne et heureuse année 2006. ■

Daniel MATHIEU

En vrac...

**C'**est Noël ! Je ne dirai que de bonnes et belles choses. Et puis je me fais trop tirer les oreilles quand je sombre dans le pessimisme et l'acrimonie. Et puis, il y a trop d'éléments négatifs dans l'air ambiant; ce n'est pas utile d'en rajouter.

En vrac.

Le terrain de la Ponge a changé de main et passe de la commune à Mme ANDRETTA qui nous promet d'y installer, pour son usage personnel de logement et d'activité professionnelle une maison originale. Nous sommes attentifs et intéressés: M. BOYER, l'architecte qui a construit l'essentiel de l'Ayrolle et n'y a pas si mal réussi, va certainement nous proposer quelque chose que nous n'aurons pas à regretter. Le fameux véhicule communal, attendu depuis si longtemps, bien équipé pour le déneigement et pour faciliter le travail des employés communaux n'a jamais été aussi près d'être livré: ce sera notre cadeau de Noël ou de 1er de l'an ! Hélas, la neige est arrivée avant le véhicule !

Le logement laissé libre à l'Ayrolle par la famille FORT à partir du 1er janvier 2006 (Robert n'arrivait pas à trouver,

sur notre commune, des installations convenables pour son entreprise) est déjà proposé à de nouveaux locataires. Nous regrettons un peu qu'il n'y ait pas de jeunes enfants susceptibles de fréquenter l'école des Abrits mais la famille est nombreuse et nous amènera une population accrue.

Le projet de halte garderie à côté de la maison communale prend forme: les plans sont établis, les autorisations en cours... Il faudra évidemment patienter quelques jours encore pour que le projet devienne réalité mais nous avons l'habitude et l'attente, même si elle ne nous a pas été enseignée par la Nathanaël de Gide, fait partie de notre nature.

Une décision de rénover l'équipement informatique de la mairie a été prise par le dernier conseil municipal. A nous, fax, internet, le cadastre sur CD... et vive le modernisme !

Quelques sous supplémentaires permettront d'utiliser la subvention accordée pour la rénovation du Temple et les travaux d'aménagement intérieur pourront être enfin réalisés: chauffage, éclairage, peinture... feront que ce

bâtiment deviendra conforme à sa destination et même si les cultes ou les cérémonies religieuses n'y sont pas très fréquents, nous n'aurons pas honte de le présenter aux visiteurs et l'ouvrir, pourquoi pas, à quelques manifestations culturelles.

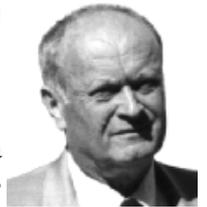
Le "réseau sec" comme on dit dans le jargon d'initiés est sur le point de disparaître de la partie haute du hameau de Loubreyrou. Certes, les lignes téléphoniques résistent encore, mais les fils et les poteaux électriques ont disparu. Ouf ! Il nous a fallu presque 10 ans pour en arriver là ! Patience et longueur de temps... disait le fabuliste. En ces premiers jours de janvier 2006, les fils ont disparu.

L'école avec sa petite équipe pédagogique et municipale fonctionne convenablement. Elle se manifeste dans notre revue. Bel exemple d'engagement citoyen à encourager et à poursuivre.

Les "Contrats Verts" vont bien; le CFD on en parle de plus en plus...

Et même, bien qu'il reste encore beaucoup à faire et que tout ne soit pas pour le mieux, on va faire aujourd'hui comme si... ■

Etienne PASSEBOIS  
Déc. 2005 et Janv. 2006



## Etienne Passebois:

dans l'œil du cyclone .....

*Suite de notre découverte du "Viala-Ponsonnenc, en compagnie de Cécile Clément-Paris...*



# Le Viala Ponsonnenc...

## ... au fil du temps (suite)

## Jeanne Teissier et sa belle-fille Jeanne Elzière

**J**eanne Teissier, la sœur de Jean a épousé Charles Elzière de Lézigniers paroisse de Saint-Andéol-de-Clerguemort en 1712. leur fils Jean-Hercule se marie en 1734 avec Jeanne Elzière, probablement sa cousine. Il la laisse veuve à l'âge de vingt ans à peine, avec une fille posthume.

Jeanne Elzière témoigne d'une forte personnalité. Elle se défend toutes griffes dehors contre les attaques dont elle est victime pendant son veuvage.

Ces mésaventures nous sont relatées dans un précieux livre de raison qu'elle a tenu depuis l'année 1737, date de la mort de son mari jusqu'en 1749.

Chaque page de ce livret est frappée du sceau de la généralité de Montpellier. Jeanne Elzière, secondée d'un curateur Pierre Valentin, seigneur de Faïsses à Saint-Andéol-de-Clerguemort, gère sous le nom de la comptable, les biens considérables dévolus à "la demoiselle", c'est-à-dire à la fille née de sa brève union avec Jean-Hercule Elzière.

Ce cahier qui par un heureux concours de circonstances se trouve miraculeusement en ma possession, reflète avec précision la vie et les activités d'une exploitation rurale pendant une douzaine d'années.

A noter qu'une sœur de Jean-Hercule Elzière, Marguerite qui est donc la fille de Jeanne Teissier, a épousé Jean-Pierre Vidal du Viala Ponnonnenc.



### Pierre Teissier dit Lafarge

Jean Teissier a eu cinq enfants de son premier mariage. Le second de ses fils Pierre dit Lafarge habite le Castanet de Blannaves où il a épousé en 1749 Françoise Bardet, fille de Jacques Bardet et de Louise de Quinsac, dont la dot est de 2333 livres. C'est à l'occasion de ce mariage que son père lui a légué tous ses biens.

Le jeune ménage va désormais vivre au Viala Ponnonnenc. Cohabite avec eux, Olivier Teissier, un frère resté célibataire.

Très peu d'actes concernent Pierre Teissier si ce n'est celui d'un emprunt avec son frère Olivier, aux Quinsac de Bessèges, cousins de Louise de Quinsac, la belle-mère de Pierre.

Leur sœur Nympe, épouse François Valentin des Faïsses de Saint-Andéol-de-Clerguemort, Elle est dotée de 1045 livres et d'une pension annuelle de 28 livres et de deux poulets.

### Jean-Pierre Teissier

Jean-Pierre Teissier succède à son père Pierre au Viala, il est lui aussi désigné comme bourgeois.

Il se marie en 1779 avec Françoise Larguier, fille de Jean-Jacques Larguier et de Marie Nicolas du Puech de Saint-Andéol-de-Clerguemort, dotée de 2600 livres et entre autre de deux bagues en or.

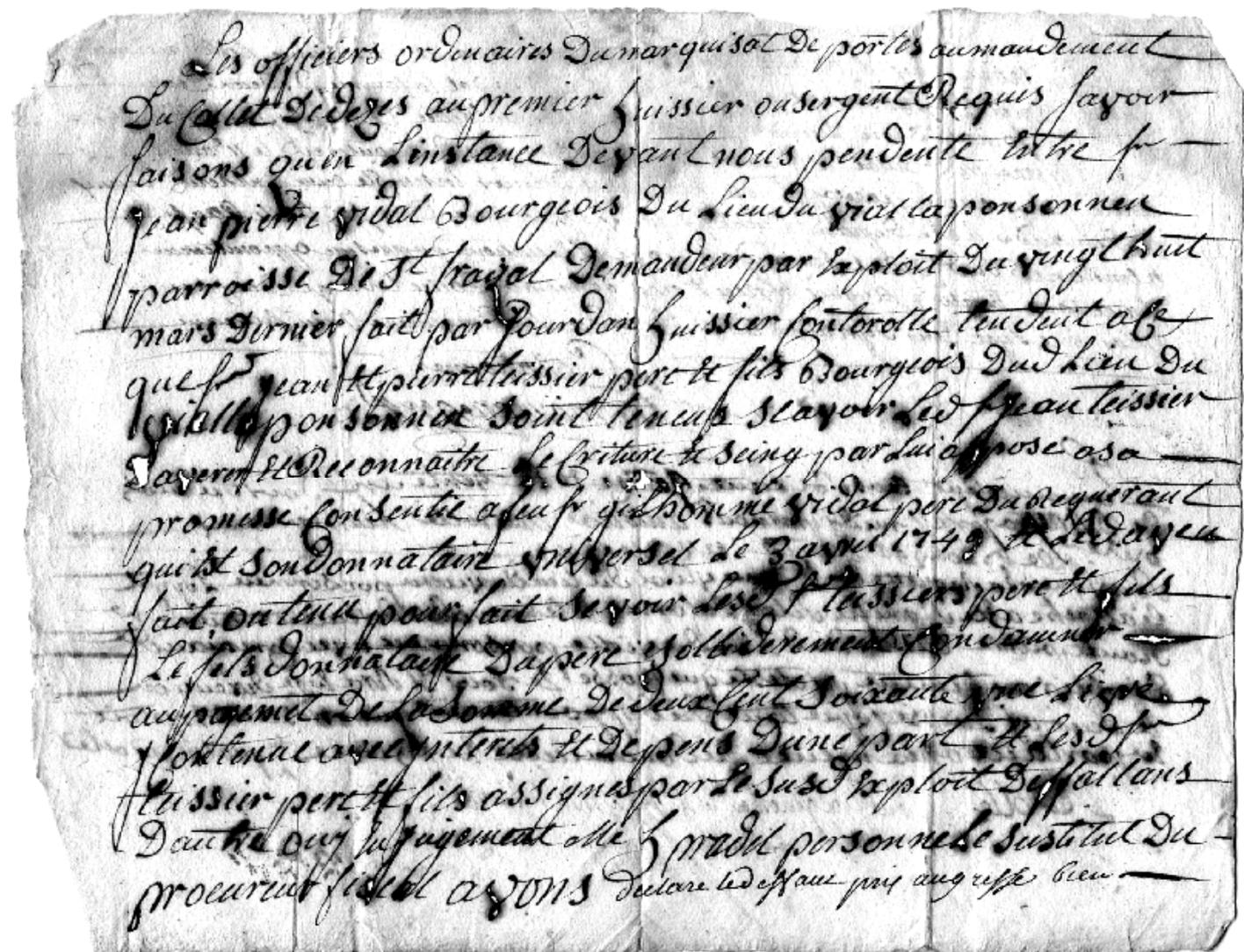
Lors du contrat de mariage, Pierre Teissier a légué tous ses biens à son fils Jean-Pierre, avec quelques réserves dans le cas où "il ne pourra ou ne voudra cohabiter avec son fils".

Avec Jean-Pierre le remembrement s'accélère. Le 15 juillet 1779, il acquitte le lods de trente livres à l'épouse du seigneur de Montjoie, pour une pièce de terre située au Viala Ponnonnenc, vendue par Jean Felgeirolles, pour la somme de trois cents livres contrat reçu par maître Pin, le 26 juin 1779.

Cet acte nous donne le taux (10%) du lods (droit de mutation).

"1854", date gravée sur la fontaine.

# dans l'œil du cyclone .....



Les officiers ordinaires Du marquisat de portes au mandement  
Du Cros de Duges au premier huissier ou sergent Requis savoir  
faisons qu'en l'instance devant nous pendente entre  
Jean Pierre Vidal bourgeois Du lieu Du vial la ponnenc  
parroisse de St fréal Demandeur par exploit Du vingt huit  
mars dernier fait par Jourdon huissier sentorotte tenu d'ab  
quel Jean François de Teissier pere et fils bourgeois Du lieu Du  
vial la ponnenc soient tenuz savoir ledit Jean François de  
Teissier et Reconnaître le fief de seing par lui apposé a sa  
promesse consentie a feu le sieur Vidal pere du requirant  
qu'il s'ordonnât universel le 3 avril 1749 et ledit Jean  
fait, ou tenu pour fait savoir ledit huissier pere et fils  
Le sieur Donnatou de seing et soldatement fondamenter  
auparavant de la somme de deux cent soixante une livres  
portant avec intérêts et de pens d'une part et ledit  
huissier pere et fils assignés par le susd exploit de Gallans  
D'autre ou jugement de l'audit personnel substitué du  
procureur fiscal avons déclaré ledit fief pay au ruffe bien

●●● Dans une reconnaissance féodale du 15 avril 1783 à messire Jean-François de Teissier, seigneur de la Vernède, de Saint-Frézal, Vimbouches... coseigneur de Saint-Privat-de-Vallongue, Jean-Pierre Teissier reconnaît tenir de lui, en emphytéose perpétuelle la pièce de pré appelée Prat Goffre, située au terroir du Viala Ponsonnenc et une pension foncière de trois livres versée par les hoirs de Jean Pantoustier du mas de Rome à Saint Fréal de Ventalon.

Cet acte énumère les possesseurs antérieurs du pré depuis Henri Teissier jusqu'à Jean Rouvière mari et maître des biens d'Antoinette de Nozières, ainsi que leurs

seigneurs ayant droit du Prince de Conti en 1745 et auparavant de Jacques de Budos, baron de Portes le 21 avril 1582. Les notaires sont aussi mentionnés.

Messire Jean-François de Teissier est un lointain cousin de Jean-Pierre Teissier. Alors que les Teissier du Viala Ponsonnenc restent au rang de bourgeois, les Teissier de La Romigère (le Cros) de Saint-Privat-de-Vallongue ont déjà accédé à la noblesse.

François de Teissier, de la Vernède, grand-père de Jean-François de Teissier a acheté en 1731 pour 2500 livres à Charles de Malbosc, seigneur de Miral, le fief de Saint-Frézal-de-Ventalon consistant en rentes, censives,

directes, droits de lods, juridiction haute, moyenne et basse, mère, mixte, impère, commis, avantages, confiscations, amendes, droit de créer des officiers et tous revenus et droits seigneuriaux du fief dans toute la paroisse de Saint Fréal de Ventalon et au mandement de Soulages.

Ainsi, Messire Jean-François de Teissier, seigneur de la Vernède, habitant au Cros (Saint Privat de Vallongue) est convoqué à l'assemblée de la noblesse aux Etats du Gévaudan en 1789.

Revenons au Viala suivre les nouvelles acquisitions de Jean-Pierre Teissier. Le 30 avril 1785, Marie-Rose Péliissier, mariée à

Mathieu Berial, demeurant à Alais, lui vend une moitié de pièce de terre, complantée en "vigne ruinée" située aux Bassens, sous le village du Viala Ponsonnenc pour 150 livres.

L'année suivante sa sœur Marie-Madeleine Péliissier, mariée à Jean Sabran, journalier et habitant Alais, lui vend l'autre moitié pour la même somme.

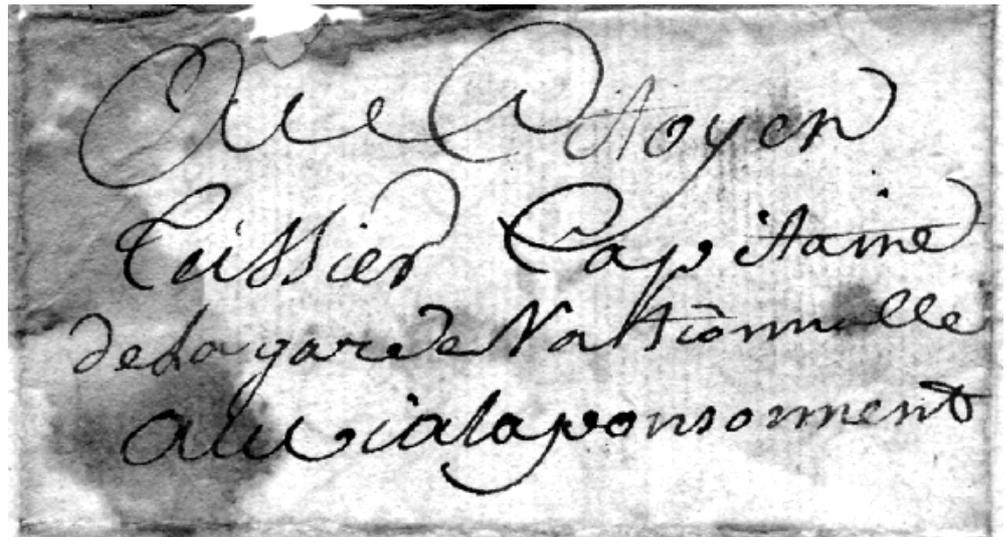
Cette terre provenait de l'héritage de leur défunte mère, Catherine Felgeirolles.

## La période révolutionnaire

La Révolution Française a peut-être un temps ralenti l'activité de Jean-Pierre Teissier mais sans la compromettre.

Le 6 juillet 1792, le maire et les officiers municipaux de la commune de Saint-Frézal-de-Ventalon accordent un laissez-passer au Sieur Jean-Pierre Teissier, capitaine de la Garde Nationale de Sain-Frézal-de-Ventalon pour « vaquer à ses affaires à la ville d'Alais ». Quelques piques, trouvées dans le mas, témoignent de cette fonction. Le laissez-passer est renouvelé le 6 fructidor an II pour le même motif avec cette fois la description de Jean-Pierre Teissier. « Il est âgé d'environ quarante ans, taille de cinq pieds, deux pouces (1,62m) cheveux châtons, barbe claire et reconnu pour professer tous les principes républicains.

En l'an V, grâce à ses connaissances des lois, Jean-Pierre Teissier fait réduire d'un quart sa contribution foncière en arguant "que sa profession est celle de cultivateur, qu'il n'a



qu'un berger et une servante à ses gages, qu'il n'a ni cheval, ni mulet, ni voiture d'aucune espèce, qu'il est veuf et qu'il a cinq enfants de l'âge au-dessous de quinze ans à sa charge".

## Du Consulat au Second Empire

Un cahier trouvé dans les archives du mas, dont il manque les premières pages, donne l'évaluation foncière des biens des propriétaires du Viala Ponsonnenc. Il peut être daté aux alentours des années 1800-1803 :

- Le Sieur Jean-Pierre Teissier, bourgeois du lieu du Viala 334#10

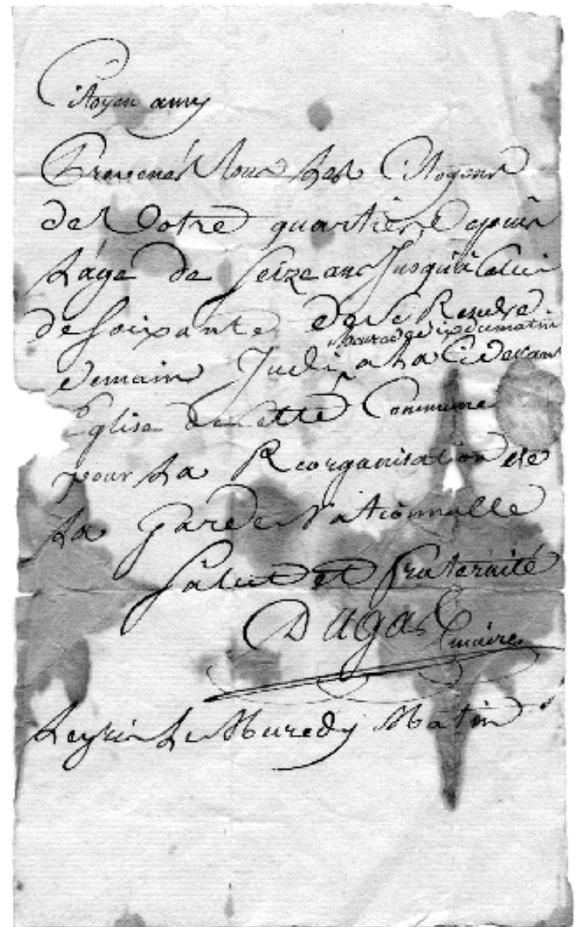
- Jean-Jacques Felgeirolles du Viala 124#00

- Jean Felgeirolles, du lieu du Viala 41 # 00

- Pierre Nougaret du lieu du Viala 47 # 00

- Il semble que Carmentron, à l'époque ait fait partie du Viala, puisque la principale pièce de terre de Pierre Nougaret est une pièce appelée Carmentron.

- La Rouvière et prat Goffre contenant Castanet et une petite cazature (évaluée à 1#).



- François Fajon du Viala 29 # 50

- Jean Roux dit Saint-Jean du Viala 6 # 00

Certains propriétaires de cette liste seront les victimes de la boulimie des Teissier.





## Les précurseurs du Crédit Agricole

Désormais les Teissier sont assez fortunés pour pouvoir prêter de l'argent aux plus nécessiteux ou aux paysans qui ont de la peine à faire la soudure.

A une époque où les banques sont concentrées dans les villes, les Teissier, comme beaucoup d'autres paysans enrichis deviennent des prêteurs jouant le rôle actuel du Crédit Agricole.

Les Teissier mentionnent les prêts peu élevés et de courte durée sur leurs livres de compte. Les prêts plus importants sont passés devant notaire avec le plus souvent hypothèque sur les biens des emprunteurs. D'où une aubaine pour le bailleur, qui, en cas de défection du débiteur, arrondit son patrimoine.

Ainsi le 23 Germinal an XII, Jean-Pierre Teissier père a prêté à Jacques Felgeirolles du Viala Ponnenc, la somme de 488 francs. Pour sûreté de cette créance il a hypothéqué tous les biens dudit Felgeirolles situés au Viala Ponnenc, appelés le Paleiras et la



Jautardene ou Joutardau.

De même, le 21 mai 1801, Sieur Alexandre Valentin, fils de Valentin et de Marie Hérail du lieu du Cros (SAC) emprunte la somme de 723 francs avec intérêt au denier vingt à Jean-Pierre Teissier, remboursable en principe en trois ans et, hypothèque d'une pièce de terre située au Cros, appelée le Plo, le Trucal et la Ribe.

Le 1er avril 1809, nouvel emprunt d'Alexandre Valentin, d'une somme de 333 francs, avec une hypothèque sur la même pièce de terre contenant jardin, terre labour et châtaigniers.

Le 11 mai 1812, Sieur Alexandre Valentin pour se libérer de sa dette vend cette pièce de terre à Jean-Pierre Teissier père pour la somme de 1265 francs. L'acquéreur lui verse 43 francs. Le reste, 1222 francs, représente les deux obligations plus les intérêts dus par Alexandre Valentin. Les deux partis sont quittes.

Par le même acte, Jean-Pierre Teissier afferme à Valentin la dite terre.

Cette pratique était très courante à l'époque : l'endettement transforme le propriétaire en fermier sur ses anciennes terres.

Des démêlés familiaux favorisent une fois de plus les Teissier.

Une dissension qui sera portée devant le tribunal de Florac oppose les Nogaret et les Felgeirolles, au sujet de la succession de Suzanne Deleuze mariée une première fois à un Nogaret et en secondes noces à un Felgeirolles.

Le 22 février 1808, le jugement conclut à un règlement à l'amiable. Pour indemniser les Nogaret, Jean-Jacques Felgeirolles emprunte une somme d'argent à Jean-Pierre Teissier père et hypothèque ses biens au Viala Ponnenc : « la pièce appelée Campmas contenant maison, châtaigneraie, pré, jardin et fruitiers ».

La source:  
Escaliers pour  
accéder au  
"bancel".



●●●  
Les bâtiments  
vus du chemin

Un autre Felgeirolles, Jean, du Viala Ponsonnenc, signe une obligation envers Jean-Pierre Teissier fils en hypothéquant une pièce de terre appelée la Sagne située au Viala Ponsonnenc contenant pré, vigne d'échalas, jardins...

En 1819, le même Felgeirolles signe une nouvelle obligation auprès de Victor Teissier frère de Jean-Pierre Teissier fils et hypothèque tout le bien fonds dont il jouit au Viala, « contenant maison d'habitation et de ménagerie, terre à semer, jardin et vigne ».

Les biens de ces deux Felgeirolles sont en ligne de

mire, ils ne tarderont pas à passer dans l'escarcelle des Teissier.

C'est au tour des Roux de disparaître de la liste des propriétaires du Viala Ponsonnenc.

En 1814, le plus proche voisin de Jean-Pierre Teissier fils, Pierre Roux, tailleur d'habit au Viala Ponsonnenc, passe avec lui une sorte de "compromis de vente", celle-ci devant avoir lieu après le décès de la mère de Pierre Roux : Rose Chapelle.

Trois ans plus tard, la vente effective à lieu en

présence de Pierre Roux, habitant toujours le Viala et Louis Roux demeurant aux Abrits (Saint-Frézal-de-Ventalon). L'acquéreur, Jean-Pierre Teissier fils est alors qualifié de « propriétaire vivant de ses revenus ».

La vente consiste en :

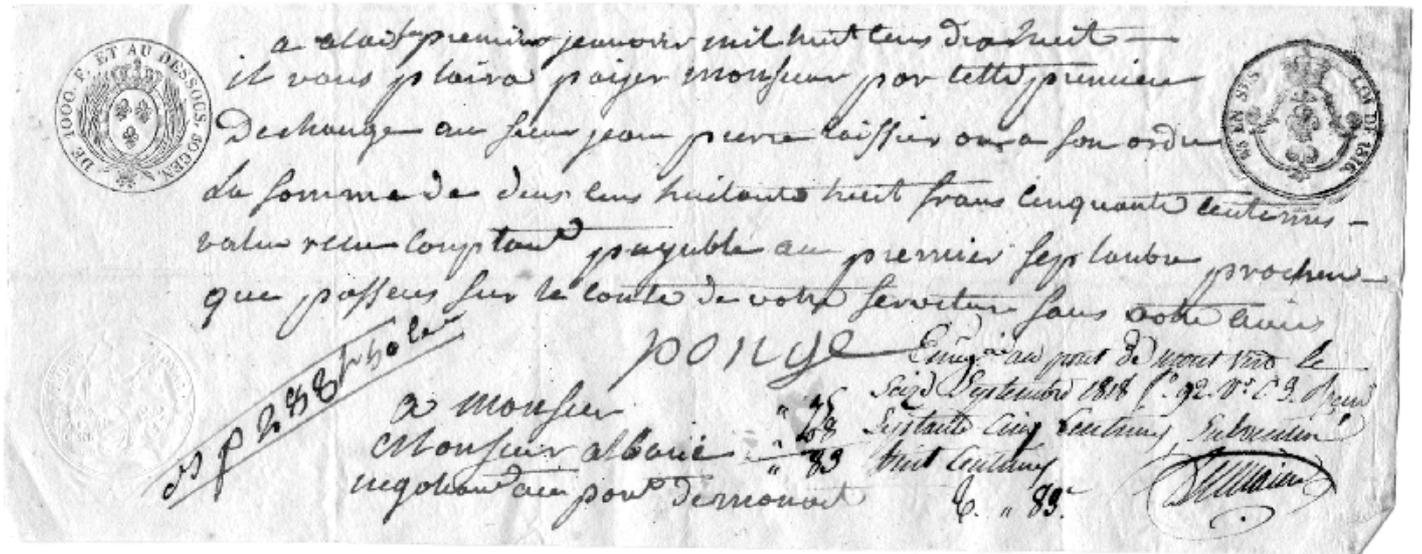
1 - une petite maison à deux étages et basse-cour (je pense qu'il s'agit du long bâtiment qui a servi plus tard à usage de bergerie et de pailleur).

2 - une pièce appelée l'Avès (là où nous garons les voitures aujourd'hui).

3 - les Rompudes : parcelle échangée en 2000 avec mes anciens voisins, les Sanz.

Après le décès de son père, le 23 janvier 1816, Jean-Pierre Teissier fils poursuit sa politique de remembrement. Il procède le 30 avril 1816, à un échange de terrain avec Suzanne Peironenche, femme de Sieur Paul Passebois, serrurier au Cros de Poussiels de la commune de Saint-Andéol-de-Clerguemort. Jean-Pierre Teissier lui abandonne une pièce de terre d'un seul tenant située au Cros, à la place de trois pièces de terre au Viala Ponsonnenc.

En 1818, nouveaux



démêlés avec Jean Ponge de l'Adrech commune de SAC qui a tiré une lettre de change au Sieur Jean-Pierre Teissier. La lettre présentée à un marchand du Pont- de-Montvert a été protestée faute de paiement. L'affaire est portée devant le Tribunal de Florac.

Tous les biens de Jean Ponge sont hypothéqués. Une fois de plus, l'huissier est envoyé sur les lieux pour repérer ce qui peut être saisi. Voilà ce qu'il a noté dans son rapport « nous avons fait une parfaite recherche dans tous ses appartements et nous n'avons rien trouvé de saisissable et voyant cette misère nous nous sommes retirés ».

Bénéficiant d'une certaine notoriété, Jean-Pierre Teissier fils a été désigné maire de Saint- Frézal-de-Ventalon en 1824. Il occupera cette fonction jusqu'en 1846.

Dès lors pour mieux se consacrer à cette charge, il délaisse peu à peu ses affaires pour les confier à son plus jeune frère Victor Teissier.

## Jean-Hercule

Le 15 mai 1830 est



signé le contrat de mariage du fils de Jean-Pierre, Jean-Hercule Teissier qui épouse Madeleine Rosalie Mathieu, fille à Céphas Mathieu propriétaire agriculteur et à Madeleine Corbier habitant Libourette commune de Vialas. La dot consiste en une propriété immobilière appelée le Cambon située dans les communes du Collet-de-Dèze et de Saint-Michel-de-Dèze ainsi qu'en bijoux et mobiliers.

Plus que jamais les

obligations en faveur des Teissier se multiplient non seulement dans la commune de Saint Frézal de Ventalon mais aussi dans les communes voisines : Saint-Privat-de-Vallongue, Saint-Andéol-de-Clerguemort, Saint-Maurice de Ventalon (les Urfruits). Le Collet-de-Dèze sera en particulier leur terrain de prédilection.

(À suivre...)

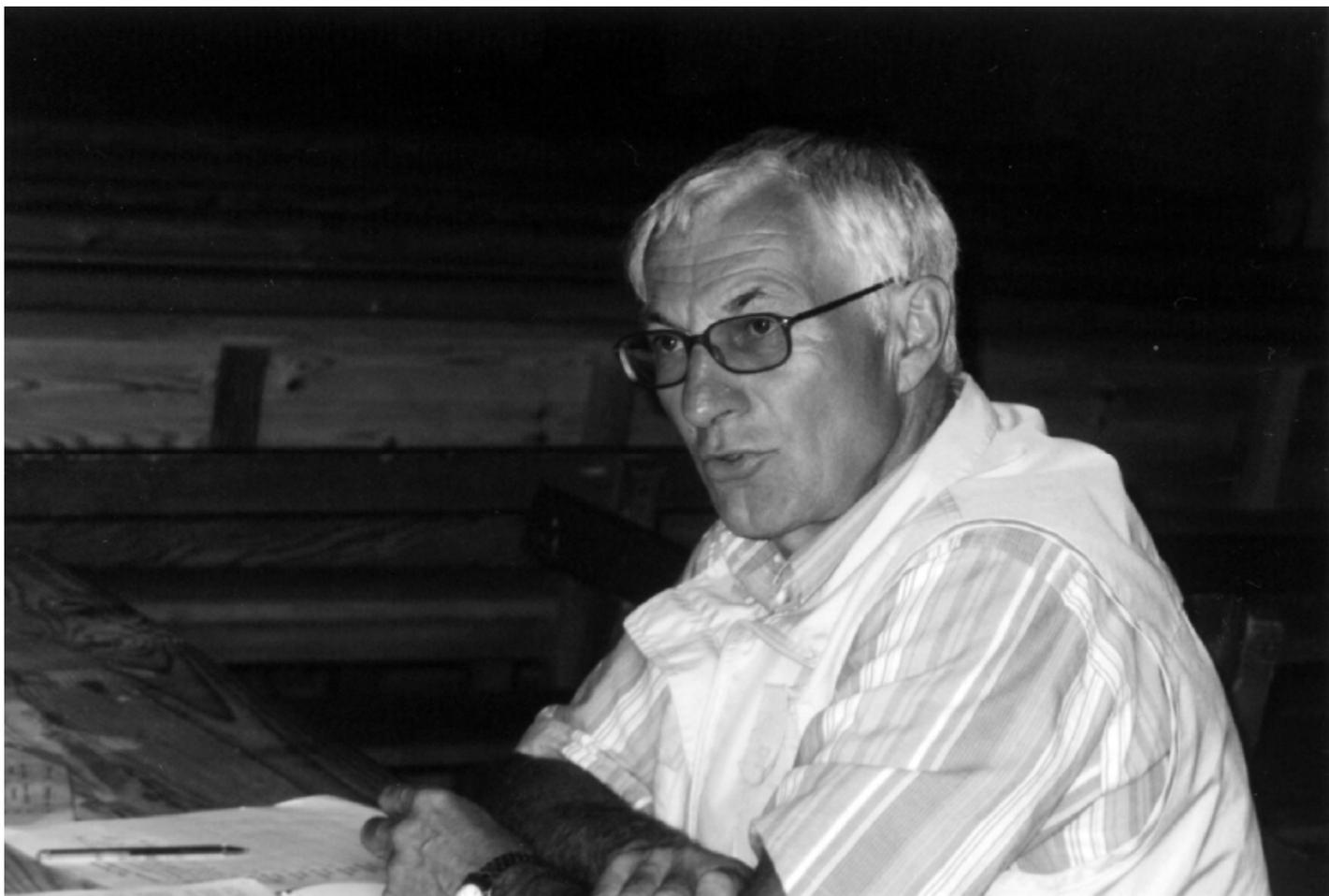
Cécile CLÉMENT-PARIS

Document:  
Nouveaux  
démêlés avec  
Jean Ponge.

Ci-dessus:  
le bâtiment  
principal.

# bise-art, blizart.....

*Du 7 au 17 août 2005, le temple du Pont de Montvert a accueilli "Aigas salvatjas, Eaux Sauvages", première exposition d'aquarelles d'Alain Pantel...*



## "Aigas salvatjas" domptées par Alain Pantel...

**A**lain Pantel, né à Finiels le 11 juillet 1947 va faire une carrière d'enseignant à l'école publique de Pont-de-Montvert ; Il en restera 30 ans directeur et participera activement en tant que maire adjoint et enseignant à la réalisation de la nouvelle école

au quartier de l'Estournal.

Un été en vacances en bord de mer, avec sa famille, il achète une modeste boîte d'aquarelle. La destine-t-il à ses fils ? Désire-t-il y tremper le pinceau lui aussi ? Le mystère reste entier et la boîte de peinture demeure intacte dans son emballage.

Un beau jour de juillet 2000, il va visiter une exposition de peinture présentée par Marie-Hélène Avron plus connue sous le nom de L.N.A dans la grange de la famille Dédé/Romieu à Masméjan. Elle l'invite à participer à un stage organisé sur le Pont-de-Montvert, avec



Gu Gondou, professeur chinois. Gu Gondou formé à l'école des Beaux-Arts de Shanghai où il a enseigné vingt ans, vit à Paris depuis 1986. L'aquarelle sort enfin de sa boîte amusant un peu les autres aquarellistes experts en la matière: « C'est une boîte d'aquarelle pour enfant » lui dira-t-on. Tant bien que mal, le jeune élève assiste à tous les cours, commence à réaliser quelques épreuves et surtout y prend un réel plaisir.

L'année suivante, il ira dans la Creuse, participera à un

deuxième stage animé par le même professeur et à la demande des artistes locaux qui exposent à la « Galerie de l'Arbre Seul » à Masméjan, il présentera quelques unes de ses premières réalisations. Il fallait un certain courage pour offrir aux yeux des visiteurs ces tableaux qui ressemblaient plus au travail de ses élèves du primaire qu'à ceux des autres exposants !

L'apprenti aquarelliste ne se décourage pas ; une autre opportunité encourage sa motivation.

## Eaux

Eau du ciel, espérée et à la fois rebelle,  
Dévastant les vallons, balayant les ruelles,

Eau glacée, le soir tombant à gros flocons,  
Effaçant les chemins et étouffant les sons,

Eau des sources, libre de sa capture,  
S'échappant hardiment d'un écrin de verdure,

Eau des torrents, sauvageonne et furtive,  
Ricochant sur les rocs, cascasant dans l'abîme,

Eau des rivières, paisible et paresseuse,  
Caressant les rochers, reflétant les baigneuses,

Eau du puits, gardée par les ténèbres,  
Remontant dans les seaux, découvrant la lumière,

Eau des fontaines, breuvage des oiseaux  
Coulant toute l'année en suivant le chéneau,

Eau briseuse de vies, de rêves et de pactes  
Ramenant sans arrêt la preuve de son acte,

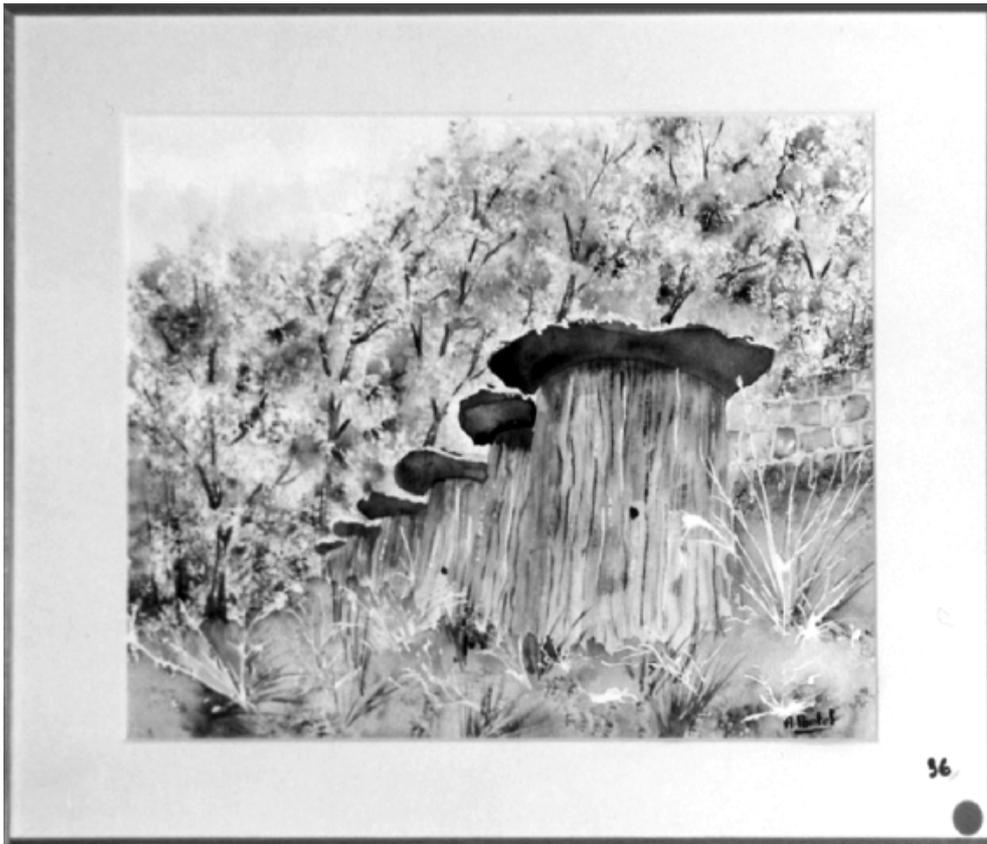
Eau prodiguant la peur mais aussi le bonheur,  
Tu situes humblement la notion de valeur.

Ainsi va l'eau, même sur le papier.  
Libre de progresser, de se faufiler, elle est capable de transporter, de repousser et même

L'Education Nationale le libère de ses fonctions en juin 2002 et lui octroie la retraite. Voilà enfin du temps à l'amateur pour développer, perfectionner, cultiver cet art qui est en lui.

Quelques week-ends avec Pierrot Pantel qui lui donnera de précieux conseils, un autre stage à Foissac près d'Uzès où il rencontre Jacqueline Dumas. Ce nouveau professeur correspond parfaitement à ses attentes ; aussi il n'hésite pas à parcourir les soixante kilomètres pour se rendre à ses cours à Clet, près de Meyrannes, le dernier samedi du mois.

Ci-dessus le poème proposé en ouverture de l'exposition



## Mont – Lozère, ce pays est le mien

Il est de ces pays qui traversent les siècles  
Imprimés de silence et de limpidité.  
Il est de ces pays que l'homme a façonnés  
Et qui depuis mille ans nous offrent leurs secrets.  
Il est de ces pays où la pierre est la reine  
Où les hommes ont dû abandonner leur peine.  
Il est de ces pays qui résistent au temps  
Défiant les caprices des grands chambardements.

Partout sur ses espaces  
Son histoire est présente ;  
Depuis les Puechs, territoire sacré de la fécondité

Partout sur ses espaces  
L'homme a marqué sa place :  
Parfois demi enfouis, parfois restitués,  
Bastides et béals, calades et murets,  
Sont là pour nous le dire et pour en témoigner.

Partout sur ses espaces

## Quand les premiers flocons...

Quand les premiers flocons habitent les sommets  
Et qu'après éperdus, vers les vals abrités  
Ils reprennent leur course par le vent emportés,  
Un autre univers naît, dévoile ses secrets.

L'univers du silence, des espaces infinis,  
Paradis somptueux des âmes solitaires,  
Paradis passionnel des quêteurs d'atmosphère.

L'univers de la vie, des souffrances subies,  
Instants de liberté, imprimés quelquefois  
Sur le sol prisonnier de cet épais tapis  
Mais aussi incrustés sur les troncs tourmentés  
Des arbres orphelins qui se sont égarés.

L'univers de beauté, de formes épuisées,

●●● Il fait l'impossible pour assister à ses week-ends peinture et s'il le peut participe à des stages d'été

d'une semaine pour approcher d'autres techniques. Les progrès sont rapides et constants ; la rigueur de cette prof, toujours souriante et agréable, la convivialité des rencontres, lui font découvrir peu à peu les clés de l'art.

Cet été 2005, Alain Pantel franchit le pas et décide d'exposer une cinquantaine de tableaux au temple du Pont. Ce lieu imprégné d'histoire lui sied totalement. Une belle exposition couronnée par un beau succès. Près de 1150 visiteurs passent par ce lieu historique et se régalaient d'échanger un moment avec l'aquarelliste. Certains repartent avec un tableau ; beaucoup inscrivent des impressions, des émotions suscitées par ces tableaux sur le cahier prévu à cet effet...

« L'artiste propose un voyage essentiellement au cœur du Mont-lozère et des Cévennes écrira une visiteuse. D'un tableau à l'autre, il fait

*partager avec émotion son attachement à ce merveilleux coin de Lozère. On a pu ainsi écouter chanter la cascade de Rûnes, grelotter devant un champ de neige, franchir un pont et encore un autre pont, sauter de rocher en rocher, s'émerveiller devant un coucher de soleil pour enfin s'arrêter devant un grand arbre solitaire qui semblait attendre ».*

Simone Robert, écrivain local écrira :  
« Exposition pleine de sensibilité et d'amour pour ce pays rude et attachant qui façonne les hommes à sa mesure. Bien vu, bien ressenti, donc bien donné au public ».

L'exposition se termine, l'artiste se sépare des tableaux vendus avec un



pincement au cœur, mais il fallait bien franchir cette étape pour aller de l'avant et continuer à peindre. Cet enfant du pays s'exprime pour conclure ce passage de sa vie écrit sur le papier :

« Cette exposition, aboutissement de trois années de travail était une étape nécessaire ; c'est d'ailleurs ce que la plupart des stagiaires de Clet avaient décidé. La rencontre avec le public est un moment privilégié qui permet de faire le point par rapport au ressenti et qui permet de se situer parmi d'autres. Maintenant, il va falloir reprendre ; déjà je sens que ce ne sera pas facile. Pas mal de mes réalisations ont plu et je

m'en trouve dépossédé. Heureusement que j'ai eu au dernier moment le réflexe de les photographier, de recenser les acquéreurs ; il m'arrive d'imaginer leur emplacement dans les maisons. N'empêche que chez moi, il y a un sacré vide que je supporte difficilement. Voilà pourquoi je pense que cette période de vague à l'âme s'estompera ; les stages vont reprendre ; les amis raconteront leur expérience.

Et puis je suis encore loin de maîtriser la technique ; Beaucoup de chemin reste encore à faire ; ce qui est passionnant, c'est d'observer les réactions de l'eau, du papier et répondre en

conséquence. En fait on est en constante expérimentation.

Quant aux impressions rendues, elles trouvent leur genèse dans la nature, mais étant un amateur de la photo argentique en noir et blanc, il m'arrive très souvent de saisir le paysage, l'arbre, la cascade et puis après avoir noté les impressions du moment, je me mets au travail, l'esprit libre. Cependant, je n'exclue pas de travailler sur l'abstrait et le symbolique.

Une autre envie commence à me démanger : expérimenter la peinture chinoise à l'encre de chine ; tout cela au milieu d'autres occupations : la musique traditionnelle, la randonnée, le ski de fond, les responsabilités dans deux associations départementales (l'A.D.O.C - association pour le développement de l'Occitan - et l'U.S.E.P.) sans oublier le C.E.L. (Contrat Educatif Local).

Pourquoi ne pas monter un projet aquarelle dans le CEL ; voilà le prochain défi que je souhaiterais expérimenter ».

Jeanne PANTEL

# souffle de l'école.....

À la manière de..., un exercice de poésie habilement mené par les élèves de CE1, CE2, CM1 et CM2 de l'école des Abrits...

## Les poèmes de Jean TARDIEU

**Conseils donnés par une sorcière**  
(à voix basse, avec un air épouvanté, à l'oreille du lecteur)

Retenez-vous de rire  
dans le petit matin !

N'écoutez pas les arbres  
qui gardent les chemins !

Ne dites votre nom  
à la terre endormie  
qu'après minuit sonné !

A la neige, à la pluie  
ne tendez pas la main !

N'ouvrez votre fenêtre  
qu'aux petites planètes  
que vous connaissez bien !

Confidence pour confidence :  
vous qui venez me consulter,  
méfiance, méfiance !  
on ne sait jamais ce qui peut arriver.

### Etude en à majeur

#### Epithètes

Une source – corrompue  
Un secret – divulgué  
Une absence – pesante  
Une éternité – passagère  
Des ténèbres – fidèles  
Des tonnerres – captifs  
Des flammes – immobiles  
La neige – en cendre  
La bouche fermée

Le printemps à plumets  
et l'hiver à moustaches  
l'automne à falbalas  
et l'été à foison.

A la barbe du jour  
à l'auberge des belles  
à la source du temps.

Aux armes citoyens  
à la porte des dieux  
à notre tour de vivre.

A mon bras la douceur  
à ta santé amour  
le monde à ton image  
à la vie à la mort.

## Poèmes à la manière de Jean TARDIEU...

### Epithètes...

#### Epithètes

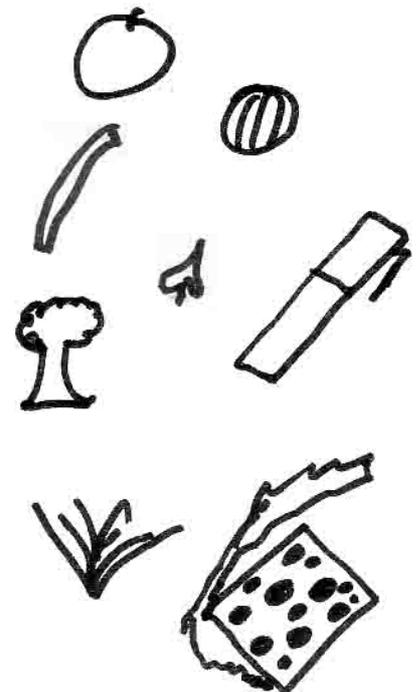
Une pomme juteuse  
La pluie mouillée  
La glace glacée  
Une table dure  
Une trousse moelleuse  
Une image épouvantable  
Un livre petit  
Un tableau grand  
Une règle numérotée

Sarah COULON

### La tortue gourmande

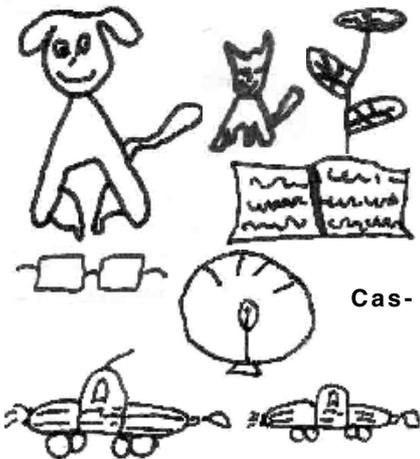
Un petit arbre  
Le stylo bleu  
Un grand crayon  
Une feuille verte  
Un haricot bleu  
Une salade verte  
Une tomate rouge  
Une orange orange  
Une craie blanche  
Une éponge sale

Benjamin LOMBARD



## Poème magique

Le gros chien  
Le beau livre  
La voiture bleue  
Les lunettes carrées  
L'auto rouge  
Les fleurs ovales  
Le petit chat  
La lampe ronde



sandra JALAT

## Le bonheur de vivre

Un beau nuage  
Un moyen bureau  
Une jolie table  
Des lynx gris et blanc  
Les gros livres  
Un joli tableau  
La petite rose  
Une grosse lampe  
Le grand stylo  
Des gros bananiers



## Epithètes

Le trésor caché  
Le cœur brûlé  
La vie dorée  
La terre argentée  
Le lac brisé  
La mer enchantée

Iris BALAGUER

## Étude en...

### ...en majeur

La classe en papier  
La classe en carton  
La classe en bois  
La classe en feuillage  
La classe en fleur



Le chat en verre  
Le chat en porcelaine  
Le chat en fer  
Le chat en métal  
Le chat en papier

Le chien en tissu  
Le chien en papier  
Le chien en moustache  
Le chien en verre  
Le chien en fer



Le cheval en cuivre  
Le cheval en colle  
Le cheval en verre  
Le cheval en fer  
Le cheval en plastique

La vache en bois  
La vache en tissu  
La vache en fer  
La vache en verre  
La vache en métal

Le mouton en laine  
Le mouton en tissu  
Le mouton en verre  
Le mouton en fer  
Le mouton en châtaigne



Théo COVELLI

### ...dans majeur

Le sanglier dans la forêt  
La forêt dans le jardin  
Le jardin dans la maison  
La maison dans la ville  
La ville dans le monde  
Le monde dans l'univers  
L'univers dans les étoiles  
Les étoiles dans l'océan.

Cassandra SAÏZ

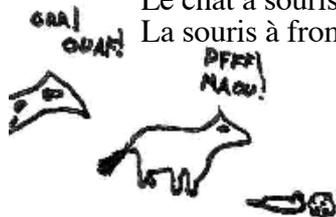


# souffle de l'école .....

## Étude en... (suite)

### ...à majeur

Le chien à chat  
Le chat à souris  
La souris à fromage



### ...à majeur

L'été à moustache  
A la barbe des moines  
L'Égypte à soleil  
L'argent à pauvre



La couche à louche  
La louche à soupe  
La soupe à bouche  
La bouche à sourire



La douche à pluie  
La pluie à vie  
La vie à mort  
La mort à cercueil



Le mouchoir à moucher  
Le moucher à nez  
Le nez à enrhumé



La poste à courrier  
Le courrier à nouvelle  
Les nouvelles à plaisir  
Le plaisir à gagner.



Méline BENOIT

## Conseils...

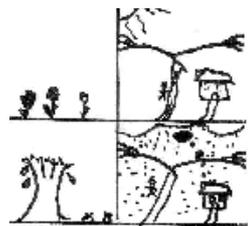
### La petite fille qui pleure

Partez de ma maison  
Il fait déjà nuit  
Si il y a de l'orage  
Vous allez être mouillé par la pluie.  
Rigolez il y a le méchant roi  
qui arrive  
C'est mon copain lui et la  
cravate grise  
Je vous dis un secret  
Arrêtez de pleurer.

Eve GUITTARD



Le printemps à fleurs  
L'été à soleil  
L'automne à châtaignes  
L'hiver à neige



Le papyrus à papier  
Le papier à écrire  
L'écriture à lire



La baudruche à ballon  
Le ballon à fête  
La fête à anniversaire

La terre à globe  
Le globe à planisphère  
Le planisphère à carte



Maëlle STAAL

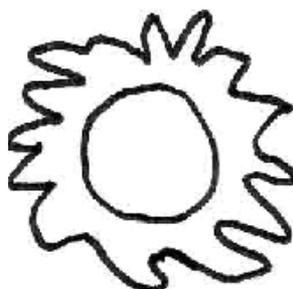
### ...de mineur

La carte de bronze  
Le feu d'espoir  
La nuit d'épouvante  
La note de gloire  
La princesse de rouge  
Le prince de noir  
Le sable de pluie  
Le rire d'arc en ciel  
Le pull d'hiver  
L'hiver de pleurs  
L'été de rires  
L'automne de chants  
Le printemps d'enfants  
L'arc en ciel de couleurs  
L'enfer de vie  
Le paradis de mort  
L'espoir de courage  
Le courage de vie.

### ...de mineur

Le soleil était de feu  
Le feu était de glace  
La glace était de bronze  
Le bronze était de neige  
La neige était de verre  
Le verre était de feuilles  
Les feuilles étaient de fleuve  
Le fleuve était de bois  
Le bois était de ver  
Le ver était d'oubli

Charlotte LOMBARD



### Conseils données par un sorcier

Ne venez pas me voir  
Sinon je vais vous transformer  
en crapaud !  
N'allez pas voir les fées  
Parce qu'elles font trop de  
bien !  
N'ouvrez votre porte que pour  
aller nourrir le chien.  
Ne le dites à personne  
Je ne donnerai plus de conseils  
à personne.

Jacques BENOIT



*Des lecteurs, de plus en plus nombreux, nous adressent leurs articles ou poésies afin qu'ils soient publiés dans ces pages. Alors, faites comme eux, la rubrique sans paravent vous est grande ouverte!*

Retraité depuis 1998, âgé de 68 ans, M. MAURY Claude réside en région Parisienne. Il connaît très bien cette splendide région qui s'inscrit entre «Trenze et Luech » où il se rend fréquemment, pour aller visiter sa mère et son frère à VIALAS. Tout jeune il a passé toutes ses vacances auprès de ces grands-parents maternels (Mme et M. DURAND Frédéric dit "l'Abeille") en ce même lieu. Possédé par la beauté de ces paysages, il reste attentif au cheminement des rivières en leurs périlleuses vallées, dominées par de vastes plateaux aux parfums sauvages. Aimant la poésie M MAURY participe à des clubs et soirées poétiques où il diffuse en partie ses textes.

## Poèmes de Claude MAURY

### PÂLE

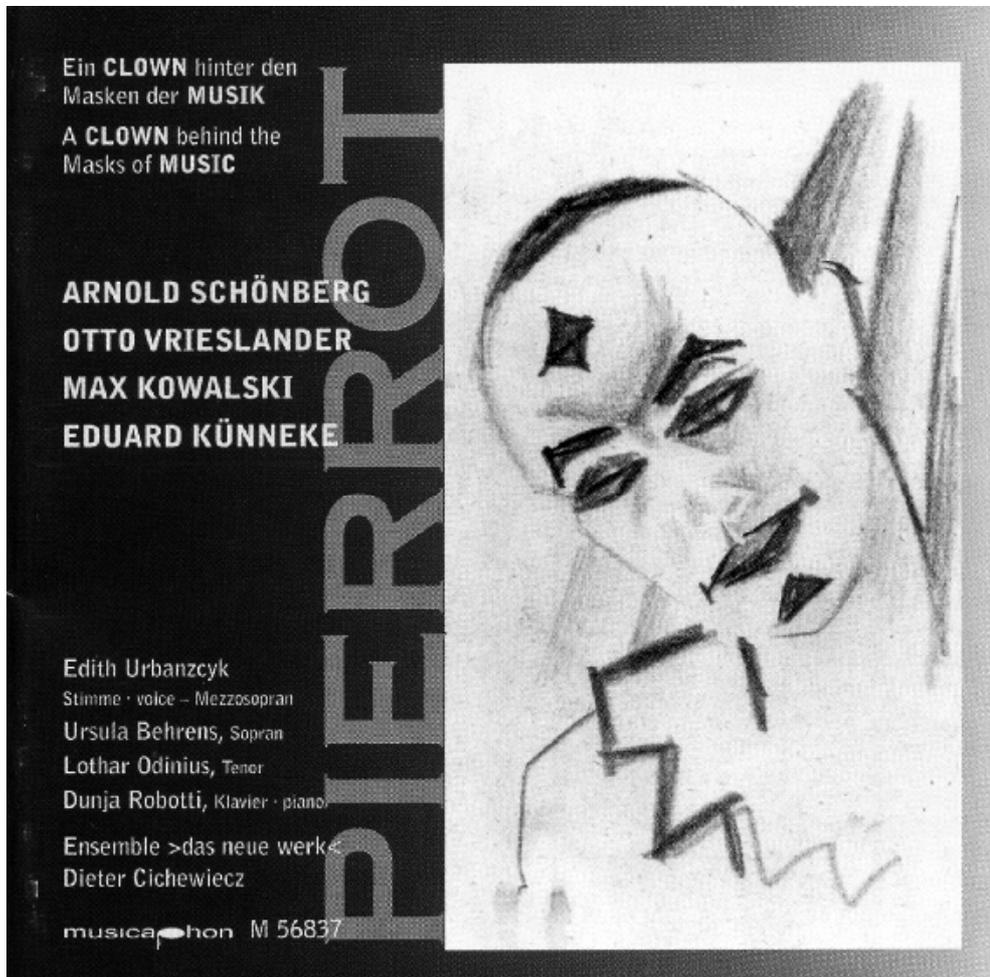
Cette écriture pâle, me parle d'un monde révolu  
Son encre brille encore dans son ancien espace  
Sur ce banc gris près des statues  
Je l'ai écrite, moments fugaces.  
Le soleil a terni son texte  
Comme une fleur s'émiette  
Que deviendront ces mots prétextes ?  
Sa robe flamme sous le porche  
Close est sa porte !  
Tissus usés des rendez-vous  
Restaurez l'âme d'une époque  
Aux feux éteints nous étions-nous  
Aux bals penchés des équivoques

### CLOS

Plus jamais ce jour ne sera clos  
Brille la soie vive des fontaines  
Le soir a sorti ses couteaux  
Les berceaux blancs sont en haleine  
Voiles blanches et légers tombeaux  
L'épi perdu jamais ne lève!  
L'or des blés murs est bien plus beau  
Qu'une douleur un mauvais rêve.  
Maternité, puissants rameaux  
L'éternité file sa laine !  
Passe l'étoile des jumeaux  
L'arbre à grands bras au loin s'éveille  
Le papillon au vol nouveau  
Etreint ses branches et perd ses ailes

■  
Claude MAURY

*Hubert, fasciné par la lune, nous en parle, comme à son habitude, avec passion !*



trouvent leur inspiration chez la lune: artistes, jardiniers, forestiers... Ce n'est donc pas étonnant si la lune apparaît souvent dans la langue française. Par exemple: être dms la lune (très distrait) ; tombé de la lune (éprouver une vive surprise) ; demander la lune (l'impossible); décrocher la lune (obtenir l'impossible); con comme la lune (...)

Ce qui appartient ou a rapport à la lune, ou qui semble appartenir à la lune est «lunaire». Dans la langue écrite ce qui a un aspect chimérique est aussi lunaire. On y trouve entre autres «un pierrot lunaire».

Ce pierrot lunaire m'a toujours fasciné. Pierrot est un personnage de la comédie italienne (Pedrolino), du théâtre de la Foire, puis des pantomimes. Rêveur lunaire et pathétique, il est habillé de blanc et a la figure enfarinée.

## "Au clair de la lune"

*C'était, dans la nuit brune,  
Sur le clocher jauni,  
La lune,  
Comme un point sur un i.*

(Alfred de Musset. Poésies: Ballade à la lune)

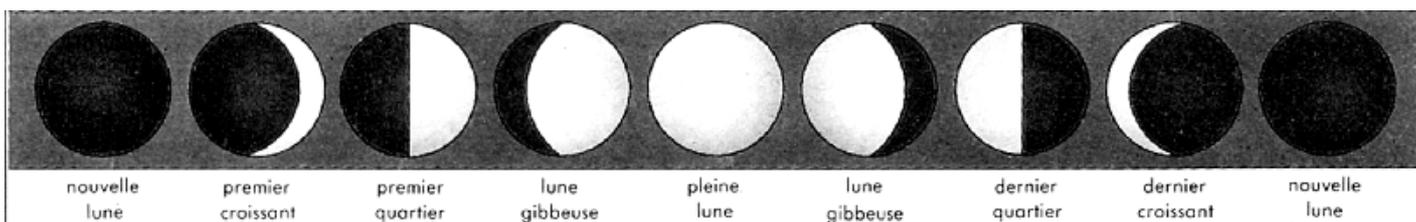
"Visage de  
Pierrot"  
(1913)  
Dessin  
d'Auguste  
Macke.

Un jour, je voulais couper quelques arbres et obtenir ainsi du bois d'oeuvre. Mon ami, un bon forestier cévenol me conseillait fermement d'abattre les arbres deux jours plus tard. Je devais attendre la lune descendante. Comme mon ami remarquait

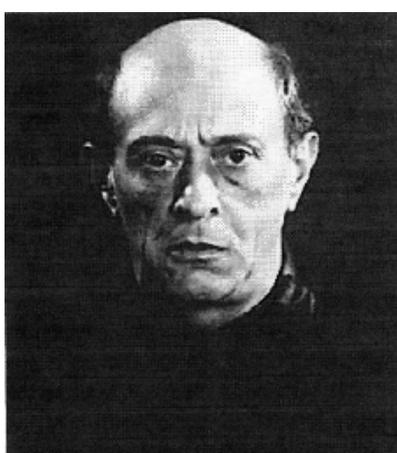
ma surprise, il m'expliquait qu'il travaillait toujours avec la lune Mon ami est un vrai cévenol - homme fiable et intelligent. J'ai donc suivi son conseil et attendu la lune descendante pour couper mes arbres. En plus, désormais, je m'intéresse à la lune.

La lune, ce satellite naturel de la terre (notre planète), est très occupée: elle brille, se lève, se couche, croit et décroît... En revanche, maintes personnes cherchent et

Le plus célèbre «Pierrot lunaire» est sans doute celui de Schönberg. En 1912 Arnold Schönberg composait son Pierrot lunaire, cycle mélodramatique pour 5 instruments et une voix de femme. Cette voix se manifeste entre la déclamation et le récitatif. La composition de Schönberg est basée sur 21 poèmes d'Albert Giraud (1), traduites en allemand par Otto Erich Hartleben (2). Dans la première partie, Pierrot, enivré par la lune, a des fantasmes amoureux, sexuels et religieux. Dans la deuxième, on le voit plongé dans un terrible monde cauchemardesque où il se livre au pillage et au blasphème.



Enfin, dans la troisième partie, il retourne chez lui à Bergamo, hanté par la nostalgie d'un passé fabuleux.



Dans la chanson (dite) enfantine «Au clair de la lune» Pierrot est de nouveau présent. Cette chanson a été composée en 1790 sur l'air d'une contredanse en vogue quelques années auparavant qui s'appela d'abord «La Rémouleuse» puis «En roulant ma brouette». La chanson n'a pas été écrite pour les enfants, car son contenu à double sens la classe dans la catégorie des chansons libertines. «Battre le briquet» par exemple étant ces amées-la l'expression populaire et imagée désignant les ébats amoureux.

Enfin, nous sommes de nouveau arrivés chez mon ami cévenol qui travaille avec la lune. Il trouve sa sagesse entre autres dans le « Calendrier lunaire ». Ce calendrier est un véritable guide. Il nous apprend à comprendre la lune,

à travailler et à vivre avec la lune.

Voici quelques sujets (bien intéressants pour les Cévenols), traités dans le Calendrier lunaire :

**Travailler avec la lune:**

Jardinage : sarcler en période sèche! ; éliminer les épines et les ronces; cueillir les fruits ; étendre le fumier.

Divers: quand sortent les champignons, pour un meilleur tirage de la cheminée.

Elevage: accouplement des lapins.

Sylviculture: couper et protéger le bois d'oeuvre et le bois de chauffage.

**Vivre avec la lune:**

Influence des phases de la lune; récolte des plantes tisanes et médicinales , coupe de cheveux ; épilation ; soins de la peau ; alimentation ; le jeûne ; se soigner avec la lune.

Hubert PORREZ

(1) *Albert Giraud: pseudonyme d'Emile Albert Kayenberg. Né à Louvain en 1860 et décédé à Schaerbeek en 1929. Journaliste belge, bibliothécaire et poète parnassien qui méprise tout sentiment plébéien. Membre de l'Académie royale de Langue et de Littératures françaises.*

(2) *Otto Erich Hartleben (1864-1905): écrivain, poète allemand.*

Les phases de la Lune (Petit Larousse)

**Au clair de la lune,  
Mon ami Pierrot,  
Prête-moi ta plume  
Pour écrire un mot.  
Ma chandelle est morte,  
Je n'ai plus de feu,  
Ouvre-moi ta porte,  
Pour l'amour de Dieu.**

**Au clair de la lune  
Pierrot répondit:  
"Je n'ai pas de plume,  
Je suis dans mon lit.  
Va chez la voisine,  
Je crois qu'elle y est,  
Car dans sa cuisine  
On bat le briquet.**

**Au clair de la lune  
L'aimable lubin  
Frappe chez la brune,  
Elle répond soudain,  
Qui frappe de la sorte  
Il dit à son tour ,  
Ouvrez-moi la porte  
Pour l'amour de Dieu.**

**Au clair de la lune,  
On n'y voit qu'un peu  
On chercha la plume,  
On chercha le feu.  
En cherchant d'la sorte  
Je n'sais c'qu'on trouva,  
Mais j'sais que la porte  
Sur eux se ferma**

Arnold Schönberg.

Paroles de la chanson "enfantine".



*Rencontre interrégionales des muraillers, au moulin Bonijol de Figeirolles (vialas) les 8 et 9 octobre 2005.*



## Rencontre au moulin

Les A.B.P.S. des Cévennes (Artisans Bâisseurs en Pierres sèches) ont réalisé la vieille idée d'organiser une rencontre de muraillers (ce sont les gens qui bâtissent en pierres sèches, sans béton ni mortier) au pied d'un mur !

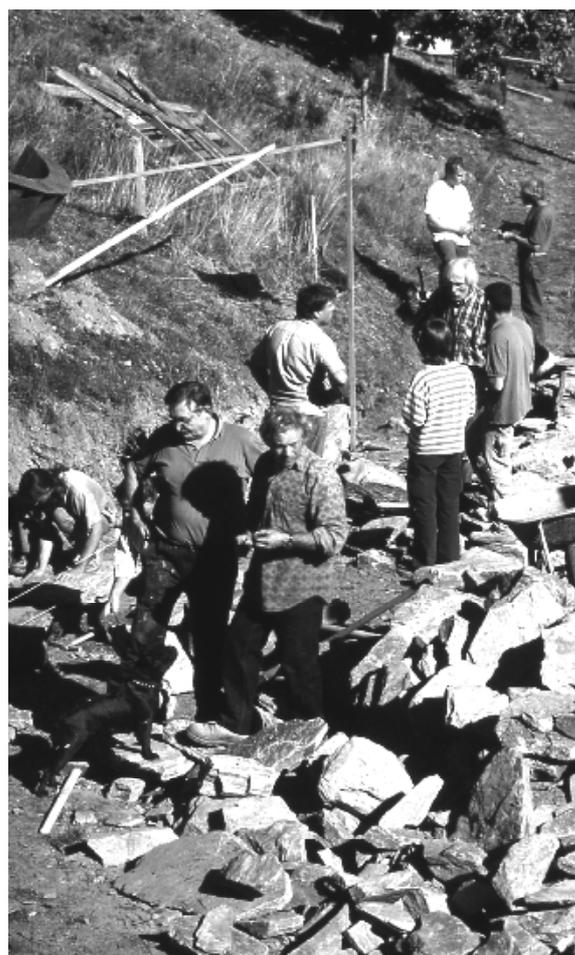
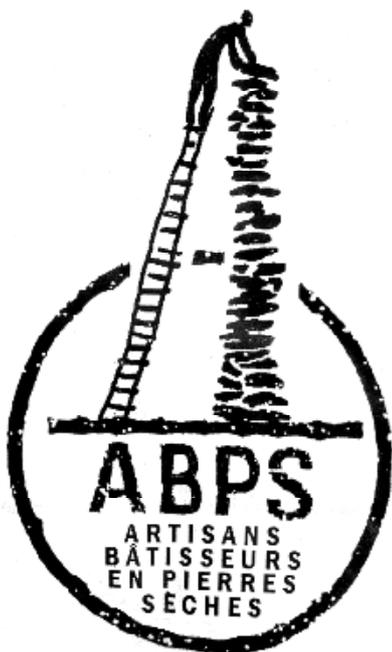
Les 8 et 9 octobre une quarantaine de pratiquants, venus de tout le Sud-Est de la France, se sont retrouvés au moulin de Figeirolles (site de patrimoine actuellement en cours de restauration. L'intérêt



de cette rencontre était bien sûr de se connaître, mais aussi d'échanger et de comparer leurs pratiques de cet art de construire qu'est la pierre sèche. "miracle" de la rencontre, du nombre et de la



stimulation: un mur de 32 m2 fut bâti en une dizaine



d'heures ! En plus du soleil, le vin était doux, les châtaignes bien grillées et le mur magnifique !

Le soir la rencontre s'est déplacée au hameau où Patrice TELLIER, de Souteyrannes, avait fait chauffer les casseroles. Après la pratique au pied du mur, on enchaînait par un "débat-échange" sur les problèmes à résoudre et l'actualité de la pierre sèche dans notre région.

Tout au long du week-end, nous avons eu les visites d'habitants du canton et de nos

partenaires attirés par l'événement. entre autres, nous avons vu des représentants du PNC, des chambres des métiers de la Lozère et du Vaucluse, du réseau Ressource de Mende, du CBE de Florac, d'Habitat et Développement Lozère, d'architectes, les maires de St Andéol (Président de la communauté de communes "des Cévennes au Mont Lozère") et de St Frézal, du Président de la communauté de communes de Génolhac.

On ne peut finir sans remercier les financeurs de

cette rencontre: le PNC, le Conseil Général de la Lozère et la Mairie de Vialas. ■

Roland MOUSQUÈS

# l'air de rien .....

*“Alors, il paraît qu'ils arrêtent”. Voilà ce qu'on peut entendre à propos de Bois 2 Mains dans nos vallées depuis le début de l'été. Et bien non ! Bois 2 Mains ne dépose pas le bilan, mais fait le bilan ! Nuance ! Et c'est cette nuance que nous souhaitons expliciter en détail à nos voisins lecteurs du Vent des Bancelles.*



## Bois 2 Mains fait le bilan... mais ne le dépose pas !!!!

**N**ous profitons de ces quelques pages pour vous informer de l'évolution de la Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) Bois 2 Mains, du regard que nous portons sur les trois années écoulées et de nos perspectives. Puissent ces pages nous aider à communiquer sur les potentialités offertes par l'outil SCIC pour un territoire, et vous inviter à venir nous rejoindre pour imaginer la suite ensemble !

Concrètement, où en est Bois 2 Mains aujourd'hui ? Nous avons décidé d'arrêter l'activité de production (bûcheronnage, maçonnerie, charpente, menuiserie) afin de prendre le temps de redéfinir notre projet collectif et de repartir sur de meilleures bases, en un mot de «restructurer» la SCIC.

Dernièrement, les associés de la SCIC Bois 2 Mains, réunis en Assemblée Générale Extraordinaire, ont pris trois décisions

importantes:

1. Mise en place d'un groupe de quatre personnes chargées de réorganiser les activités marchandes pour un redémarrage courant 2006.

2. Signature d'un bail emphytéotique pour une durée de 50 ans sur une partie des terres de l'Espinas comprenant le bâtiment aval.

3. Installation courant 2006 de Bois 2 Mains à l'Espinas : à savoir bureau et atelier. Constitution de groupes de travail pour ce faire.

Pour mieux comprendre la situation actuelle, il nous semble primordial de nous remémorer les valeurs qui nous animent et le projet de départ, ainsi que les principales étapes que nous avons traversées depuis les débuts en association puis en SCIC.

Bois 2 Mains est né d'une volonté d'entraide nécessaire à la réhabilitation de nos maisons, de nos châtaigneraies, de nos bancelles. Nous nous sommes rencontrés sur un réseau de solidarité préexistant : les journées chinoises. Les vieilles maisons avaient besoin de charpentes neuves et les châtaigneraies en friche d'un bon coup de nettoyage.

Nous nous sommes donc rassemblés régulièrement pour abattre et débarker le bois dont nous avons besoin. Transformer le bois récolté

avec une scie mobile nous a paru la méthode la plus adaptée à notre territoire et à nos moyens. Ainsi nous avons pu restaurer quelques toitures, donc quelques bâtiments à Saint-Frézal et à Saint-Andéol.

La satisfaction du travail accompli dans les bois et sur l'habitat, le besoin d'emploi de la plupart d'entre nous et le désir d'agir au service du territoire nous ont encouragés à créer une association. L'association Bois 2 Mains préfigurait à la création d'une SCIC ou d'une SCOP(1). Nous pensions alors que trois ans seraient nécessaires à l'aboutissement d'un tel projet. Nous avons bien pris en considération trois volets : environnemental, social, et économique. Le bûcheronnage, la transformation en bois d'œuvre, piquets, bardeaux, bois de chauffage, le débroussaillage paraissaient des activités porteuses d'emploi qui répondaient en même temps au besoin de prévention contre les incendies.

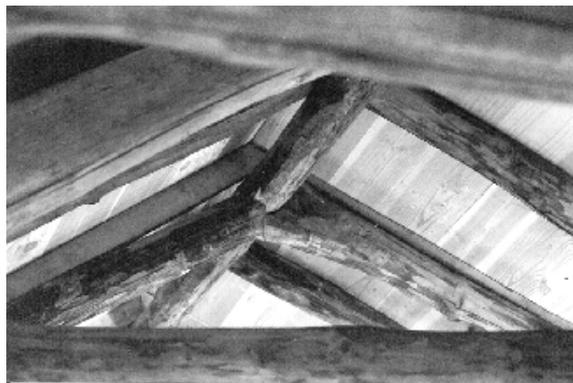
Il nous restait à confronter notre projet avec les élus locaux et les institutions territoriales. Nous avons donc organisé un Rapport d'Etape d'Etude de Faisabilité (REEF) à l'automne 2001. Le sous-préfet de Florac, enthousiasmé par nos actions et notre projet nous a apporté son soutien. Une collaboration entre l'association Bois 2 Mains et la sous-préfecture s'est alors mise en place pour réaliser le prévisionnel indispensable de la société. Mais dès l'été 2002, le sous-préfet nous a vivement encouragés à créer rapidement la SCIC nous promettant une aide substantielle pour l'investissement en matériel. Nous nous sommes donc rassemblés en Assemblée

Générale Constituante Permanente en juillet et août. Le 10 décembre 2002, Bois 2 Mains recevait l'agrément préfectoral SCIC.

Pour démarrer l'activité, nous avons choisi un chantier de charpente et de parement pierre: le Rieutort à Vialas. Ce chantier a permis la création rapide de trois puis de sept emplois. Le démarrage prématuré de la SCIC nous obligea à nous organiser dans l'urgence au quotidien. Nous n'avons finalement pas reçu l'aide promise par le sous-préfet qui entre-temps avait été remplacé, mais nous avons malgré tout la volonté de continuer et de pérenniser les emplois après le chantier de Rieutort. Les CDD sont devenus des CDI qui ont permis à des gens de s'installer. Beaucoup de clients nous ont sollicités, nous avons dû passer par la maçonnerie pour poser des charpentes avec notre bois.

Nous n'avions ni bureau, ni atelier, ni dépôt, nous avons cependant réussi à créer jusqu'à 14 emplois pour 8 Equivalents Temps Pleins. Les salariés travaillaient de un à quatre jours par semaine, répartis en quatre équipes : administration, bûcheronnage, pose de bois et charpentes, maçonnerie pierre. Ce qui demandait beaucoup de travail d'organisation non salarié et un investissement personnel conséquent pour les associés/salariés. Nous sommes plus devenus une entreprise de bâtiment général qu'un outil au service du territoire, ce qui ne correspondait plus à notre vision de départ.

Après trois ans d'activité, les conflits internes, le stress, les difficultés économiques annoncées par le



Charpente cévenole Rieutort - Vialas

prévisionnel étaient autant de signes que ça ne pouvait pas durer. Cependant, certains d'entre nous voulaient continuer. Il a alors été décidé en Assemblée Générale de stopper l'activité marchande pour prendre le temps de se restructurer et de repartir sur de meilleures bases.

Aujourd'hui, fin 2005, après trois années d'existence en tant que SCIC et tant de contradictions accumulées, Bois 2 Mains a donc ressenti le besoin impérieux de faire le point pour recoller à la vision de départ. C'est ce que nous nommons la «restructuration», mot que nous définissons comme l'action permettant de redonner sa cohérence, sa structure, à l'ensemble «marchand + non-marchand» de Bois 2 Mains. Cette restructuration comprend deux éléments interdépendants : 1) la relance de l'activité marchande en se recentrant sur la filière forêt-bois et 2) la redéfinition du projet d'intérêt collectif.

Et c'est autour d'un lieu : le hameau de l'Espinas, que nous pensons donner corps à cette restructuration. L'Espinas représente pour nous une opportunité formidable. Il s'agit en effet d'un lieu idéalement situé sur la route des crêtes, à la confluence de quatre communes du canton (Vialas, Saint-Maurice, Saint-Frézal, et Saint-Andéol).



●●●  
Meillenc -  
solivage  
tournant en  
cours  
d'exécution

C'est un ancien relais des postes, qui porte de ce fait une symbolique forte en tant que lieu de rencontres et d'échanges. Le hameau constitué de trois ruines jouxte une châtaigneraie. Sur 6,5 ha de cette châtaigneraie, Bois 2 Mains a déjà élaboré un plan simple de gestion (PSG) sur 15 ans.

Sur le projet de l'Espinas, nous avons amorcé depuis deux ans une démarche partenariale étroite avec l'ADC du Pont de Montvert (2), et la commune de Saint-Andéol. Le groupe de pilotage ainsi constitué a élaboré une étude-action, dont la finalité est de planifier techniquement et financièrement l'ensemble de la réhabilitation du hameau. Ce partenariat porte aujourd'hui ses fruits avec la signature prochaine du bail emphytéotique entre la Communauté de communes et Bois 2 Mains sur des parcelles comprenant le bâtiment aval. Couplée au permis de construire déjà accordé sur le bâtiment aval, cette signature permettra à Bois 2 Mains d'installer ses bureaux dans ce bâtiment réhabilité.

En plus d'un bureau, et pour la relance prochaine de l'activité marchande, nous avons besoin d'un bâtiment d'exploitation fonctionnel (atelier et dépôt), bâtiment que

nous souhaitons construire en ossature bois. Ceci est selon nous, un préalable indispensable à la pérennité de l'activité de Bois 2 Mains. Avoir un entrepôt sur ce lieu central permettra d'optimiser la logistique de l'activité marchande, qui a trop souffert de la dispersion des outils de production. L'atelier permettra à l'équipe chargée de la pose de travailler le bois en intérieur les jours d'intempérie, et ainsi de ne pas subir de temps morts. Enfin, la proximité du bureau avec l'entrepôt et l'atelier facilitera la coordination entre le bureau et les salariés.

A l'heure actuelle, nous réfléchissons aux outils de transformation du bois qui seront présents sur l'atelier de l'Espinas : y aura-t-il une scie (première transformation), des appareils de rabotage, bouvetage, séchage ? Quelles seront les dimensions de l'aire d'épure pour tailler les charpentes ? La présence de ces outils dépendra des produits que Bois 2 Mains aura choisis de commercialiser après étude de marché. S'il apparaît déjà certain que l'équipe pose continuera à tailler des charpentes, les études de marché nous permettront de déterminer si Bois 2 Mains se lancera ou non, et dans quelles conditions, dans l'ossature bois, la production de piquets, de bardeaux, ou encore de plaquettes déchiquetées (bois énergie). Notons que l'exploitation des 6,5 ha de châtaigneraie à l'Espinas sera un atout pour lancer ce bâtiment.

Un groupe de quatre associés (3) s'occupe de la restructuration de l'activité marchande. Les tâches sont les

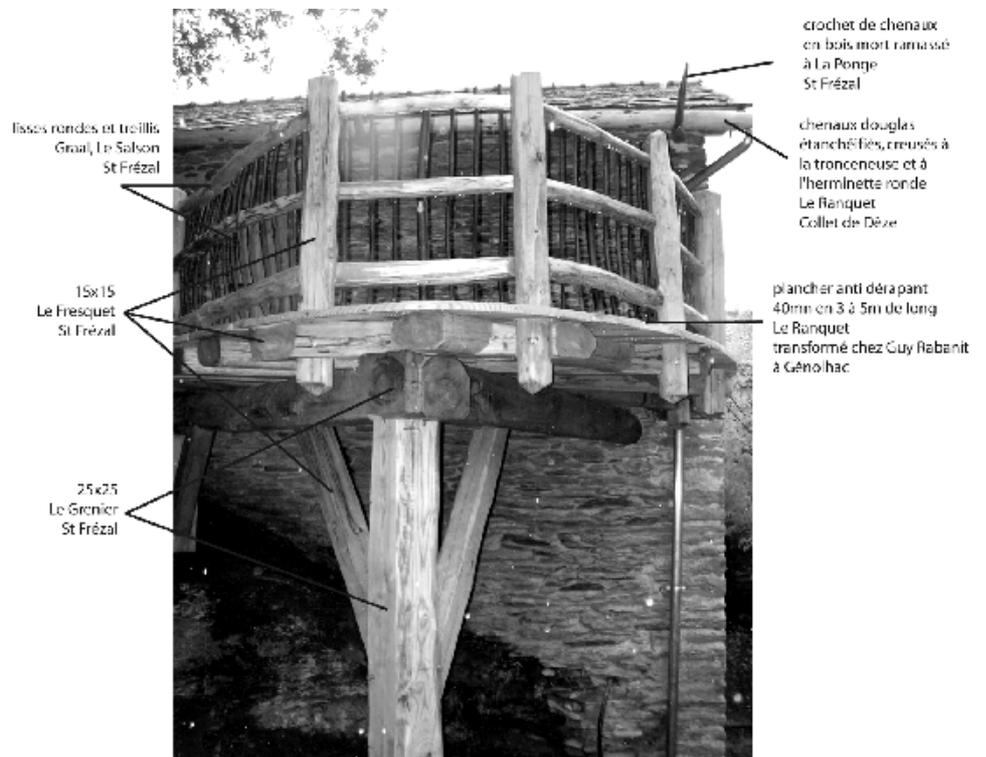
suivantes : dans un premier temps analyser les résultats économiques des années passées, se former en parallèle à la gestion (4), pour dans un deuxième temps réaliser des études de marché, le prévisionnel d'activité à trois ans, se doter d'outils de gestion efficaces, et enfin remplir le carnet de commandes. Il est probable que le redémarrage des activités se fera d'abord avec un nombre restreint de salariés, pour permettre ensuite une montée en charge progressive

Au-delà du groupe chargé de la restructuration de l'activité marchande, l'installation à l'Espinas motive l'ensemble des associés : c'est l'occasion de porter ensemble un projet qui dépasse l'activité marchande tout en l'intégrant. La finalité de Bois 2 Mains, par la mise en œuvre de ses missions d'intérêt collectif dans le domaine de l'environnement, de l'insertion, et du logement est de devenir un véritable outil de développement local. Jusqu'à présent, malgré la concrétisation du projet de l'Espinas, nous avons éprouvé les plus grandes difficultés à impliquer les acteurs locaux dans notre projet, qu'ils soient publics ou privés. Nous avons essayé de communiquer sur le logement, et notre action en forêt avec par exemple la journée portes ouvertes du 10 juin 2005, qui au final n'a pas eu le succès escompté. Du coup, nous sommes parfois amers, ayant l'impression de ne pas être reconnus par nos voisins et nos élus. Il y a là un malentendu persistant, qui est dommageable pour tous, car le statut juridique SCIC est un outil qui offre de nombreuses possibilités pour appuyer un projet de territoire concerté

réunissant des personnes aux intérêts multiples. Si nous comprenons tous que rien n'est figé, que tout est évolutif, que chacun, chacune peut apporter sa pierre à l'édifice, sans doute arriverons-nous à développer une vision partagée du développement de ce pays. Des collectivités publiques locales peuvent par exemple devenir sociétaires d'une SCIC. Nous espérons que nos partenaires actuels souhaiteront s'engager dans cette voie. Cela peut également être le cas de clients (comme Maurice JEANNET à St-Frézal), d'utilisateurs de matériel, de formateurs, de bénévoles, de sympathisants...

La convergence de sociétaires aux intérêts multiples, dont l'intégration conduit à un *intérêt collectif*, auquel chaque sociétaire adhère s'appelle *multisociétariat* dans le jargon des SCIC. L'animation d'un *multisociétariat* vivant serait d'une grande utilité pour nous tous : une plus grande ouverture, l'accès à de nouvelles compétences et de nouveaux savoir-faire, dans un esprit de partage d'expériences, constitueraient une grande avancée pour Bois 2 Mains et le territoire.

Alors quel rapport avec l'Espinas ? Le rapport, c'est qu'à l'Espinas, tout reste à imaginer ! Le devenir des deux bâtiments amont n'est pas encore fixé. En partant déjà du bâtiment aval, du bâtiment d'exploitation et de la forêt, nous avons déjà en tête de faire de l'Espinas un lieu de vie, d'échanges de savoirs et de savoir-faire au service du territoire. Nous pensons que l'Espinas pourrait devenir un centre de ressources pour la construction écologique. Cela



pourrait par exemple se traduire par l'ouverture au public d'un centre de documentation, des formations aux techniques de rénovation : pierre sèche, ossature bois, charpente. C'est en pôle ouvert contribuant à l'animation de réseaux d'entreprise et associatifs (autoconstruction) que nous imaginons l'Espinas. D'autres idées ont déjà été lancées ces dernières années : restaurant, maison cantonale puis intercommunale, espace multimédia, crèche, logement, centre d'appui aux initiatives...

Des groupes de travail chargés de penser et planifier les modalités de l'installation à l'Espinas sur les deux bâtiments, ont été constitués. Les tâches qui nous attendent sont le dépôt d'un permis de construire pour le bâtiment d'exploitation, dépôt lié aux choix des techniques de construction et aux usages du bâtiment, la recherche de financements, et également d'une couverture permettant aux bénévoles de travailler sur ces chantiers.

Voilà où nous en sommes aujourd'hui. Cette petite introspection à caractère informatif avait pour but de

combler nos lacunes en matière de communication externe. C'est un exercice difficile, mais qui nous paraissait nécessaire en ce moment crucial de la vie de Bois 2 Mains. Au-delà des clivages générationnels et culturels, via ce médium local qu'est le *Vent des Bancels*, nous espérons adresser à tous ceux qui se reconnaissent dans les Cévennes, un signal positif, une invitation à nous apporter vos avis, critiques, et conseils, à nous rencontrer, nous connaître, pour élaborer ensemble de nouveaux projets sur une base plus large.

Pour nous contacter :  
04 66 45 44 92 ou  
bois2mains@free.fr

(1) Société Coopérative Ouvrière de Production.

(2) Association de Développement du Canton de Pont de Montvert.

(3) Zora BENOIT, Thomas GOURDON, Sylvain HUGON, Thomas PICARD.

(4) Sans doute avec l'appui de l'Union Régionale des SCOP.

Pour Bois 2 Mains: Jean-Claude Colombat, Thomas Gourdon, Camille Lecat,

Un exemple de valorisation de bois de pays : terrasse arrondie avec solivage tournant, Meillenc, St Michel de Dèze, septembre 2005.

## Ce pays du silence

combien désiré combien doux  
ce murmure trop ténu  
auquel je donne voix  
en me creusant  
dans mon silence

puis lourds  
encore aveugles  
encore mêlés  
à tout cet humus  
où ils prenaient vie  
les mots qui montent affluent  
s'inscrivent sur la page

ces mots que j'enfante  
et qui me donnent le jour

---

quand s'ouvre la blessure  
que sévit la fringale  
la question éperdue  
assénée avec violence  
la question implore  
des yeux vides  
des mains mornes  
des voix mourantes

chaque être chaque regard  
violé percé à jour fouillé  
sommé d'affronter ce qu'il fuit

chaque chose il n'y a plus  
que des choses reculant  
s'estompant s'engloutissant

et avide sauvage furieusement  
avide attisé par une rage  
de plus en plus assoiffée hagarde  
le regard dévore un espace désertique

---

## Charles JULIET

Songez à librement  
vivre ... Qu'importe de  
savoir que Charles Juliet  
est né à telle date, à tel  
endroit... On le lit et on  
comprend que son enfance  
n'a pas été facile, pas un  
parcours tranquille  
(mystère de sa mère  
disparue) d'enfance  
choyée. Bien sûr c'est  
triste et poignant mais de  
cette douleur est né un  
artiste subtil, fin, délicat,  
sensible.

D'avoir gardé les  
vaches seul pendant ces  
années d'enfance a  
transformé sa  
personnalité. (lire  
«Lambeaux» pour en  
savoir plus) ; laissons-  
nous emporter vers un  
monde inoubliable avec ces  
nombreux écrits: poésie,  
journal, récits tels que  
L'année de l'éveil -  
L'inattendu - Le pays du  
silence - L'incessant :

«Quand on se  
cherche, quand on n'a pas  
encore trouvé son unité,  
pas encore identifié les  
valeurs qui régiront notre  
conduite, on connaît des  
moments ou des périodes  
de grande tension. En nous  
s'affrontent des désirs,  
des tendances, des



## a s p i r a t i o n s

contradictoires, et leur empoignade ne nous laisse aucun répit. Elle ne s'apaise que lorsque des réponses sont données à des questions cruciales : comment vivre ? comment se comporter ? quels rapports avoir avec autrui ?

Deux parts de nous-mêmes se combattent, se déchirent. Soit nous obéissons à notre égocentrique, à ses intérêts, ses prétentions, ses avidités. Soit nous employons à le contenir, le surmonter, le dépasser, et dès lors, nous saurons respecter l'autre, ne pas lui porter ombrage, ne pas le dominer, ne pas l'exploiter. Autrement dit, à tout instant, nous avons à décider si nous aurons ou non une attitude morale. Mais la décision prise subit de rudes assauts. Elle peut résister ou être balayée. Dans le second cas, le conflit recommence. Il recommence même si souvent qu'il ne prend jamais fin.

Ainsi est-il très exactement l'incessant.



Catherine HELING-AUFOUR

la spirale  
resserre ses anneaux  
et insensiblement  
nous glissons  
vers le centre

coulent de tes lèvres  
des mots simples justes  
tout veloutés de silence  
directement issus  
de ce qui s'épanouit  
entre nous

des mots qui me creusent  
et me combent  
foudroient ma faim

me donnent  
un court instant  
le sentiment d'être  
à jamais enraciné  
au cœur de la vie

-----

toi dont le visage  
est le miroir  
où se dénude  
mon visage

prends  
ma terre

humecte-la  
de tes eaux

et pétris-la  
façonne-la  
imprime-lui  
ta ressemblance

puis tends  
vers moi  
le miroir  
où mon visage  
a tes traits





## Foyer Regain:



faisait autrefois dans les Cévennes, au son non pas des instruments, mais des voix « tralala »

**Souper spectacle contes et rencontres... le 25 février à partir de 19 heures**

Avant le spectacle, Bois2 mains sera là pour vous présenter une expo de ses réalisations et vous parler de ses projets. Après la Soupe, spectacle enchanteur au temple de St Andéol.

**les 21 janvier, 4 février et 18 février**

*Découverte des possibilités offertes par la nature pour dessiner sur les étoffes et les teindre à l'aide de procédés simples (utilisation d'écorces de châtaignier, de chêne vert, brou de noix etc...)*

**Pour les enfants**

**Balades nature les 27 et 28 février et 24 et 25 avril**

Lucie et Suzanne emmèneront

# Animations à foison

**A**u rythme des saisons, un peu de couleur et de saveur...

**27 janvier 2006**

**Bal à la voix** dans le cadre du Bal du mois à la salle communale de St Fréal  
Venez danser comme on le

**Belles plantes sauvages et cultivées**

Nous reconduisons le programme avec le thème « *l'eau et les plantes* »

Ateliers « plantes tinctoriales » avec l'atelier Meltisse à **Saint Etienne Vallée Française**

les enfants de 6 à 12 ans à la découverte des bords de rivière et des réseaux d'irrigation. Intervention d'Emeric Sulmon (P.N.C).

**Ateliers art-nature les 1er et 2 mars et 26 et 27 avril**

Maud et Jessie initieront les enfants à la bande dessinée en utilisant leurs ressentis lors des balades

**Extrait de l'interview de Gérard Ducerf dans «terre à terre», magazine sur France Culture le samedi à 7h05**

**La dormance:** la graine attend les conditions décrites dans sa génétique pour germer, c'est-à-dire un certain nombre de conditions idéales pour elle.

On voit la germination des graines au bout de 1000 ans

**Anecdote:** en Saône et Loire, il y avait une vieille tour en pierres jointées avec de la terre. Le propriétaire décide de faire des travaux de restauration et jette la terre qui jointait les pierres au pied du mur.

La jusquiame noire est apparue. Elle est née dans les gravats, alors que cette plante est inconnue en Bourgogne. Les graines étaient dans les murs de la tour depuis le IX ou Xème siècle. Elle attendait depuis 1000 ans.

Jusqu'au 10ème siècle on utilisait la jusquiame pour empoisonner les flèches... elle attendait les conditions idéales pour pousser ; elle attendait probablement dans le mur de la tour dans une cachette. Les

Et puis au printemps nous nous rendrons visite dans nos jardins pour échanger nos expériences, nos graines, nos sourires et pourquoi pas, faire un champ de patates collectif. Au printemps nous irons acheter nos plants au bout du monde...chez Louise et nous prévoyons beaucoup d'autres belles sorties ... à suivre

... Les nouvelles de l'intendance

Nous avons prévu de faire cette année des investissements en

aménagement électrique... le matériel vieillit (les radiateurs, les éclairages) et pour alléger la facture E.D.F c'est important de faire une révision des installations. Nous avons investi dans des ustensiles de cuisine et de la vaisselle pour que les utilisateurs puissent cuisiner et servir les repas préparés.

Si vous désirez recevoir toutes les informations de

Regain, pour participer ou pour adhérer.

Contacts :

Julie 04 66 45 54 04 ou  
Nathalie 04 66 41 07 29

Pour réserver la salle Fabienne  
04 66 45 43 64

Tarifs 2005-2006

Adhésions :

adulte 9 €,

enfant : 5 €,

famille avec 1 enfant 16 €,

association : 20 €

Location de la salle :

adhérent : 55 €,

non adhérent : 75 €

Demi-journée :

adhérent : 30 €,

non adhérent : 50 €

Location de vaisselle : 15€

Pour bénéficier des tarifs adhérents, les adhésions doivent être souscrites avant le 31 janvier 2006. ■

## Foyer Passe-Montagne:

Dans ce monde de médiatisation où les acteurs veulent tous passer à la télé pour dire n'importe quoi; il reste quelques incorruptibles que l'on voit rarement et pourtant ils ont des choses à dire: parler de leur art, des auteurs, des textes, donner l'envie d'aller au théâtre, car dans ce lieu on essaie de réfléchir, de comprendre l'autre, de s'apaiser, de rêver.

Au Pont de Montvert, nous avons eu la chance de rencontrer cet acteur rare: Jean-Claude DROUOT qui nous a si merveilleusement conté des textes de Joseph DELTEIL. Dans l'esprit de Jean VILAR, il est venu nous donner son art... Oui, il nous a offert son temps (le spectacle était gratuit). Connaissez-vous beaucoup d'acteurs qui viendraient sans aucune rémunération, simplement pour l'amour du métier ? Un idéal: apporter les plus beaux textes à tous.

Merci Monsieur DROUOT !

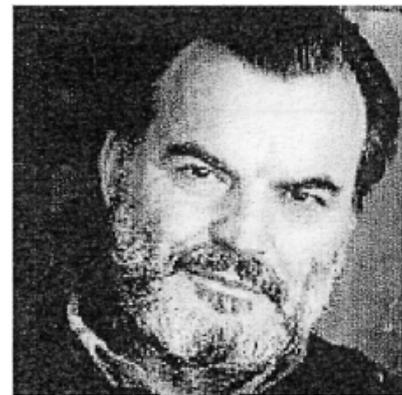
■  
Catherine AUFOR



### Joseph Delteil

Né dans l'Aude, d'un père bûcheron-charbonnier ses racines paysannes et occitanes en font un personnage à part à Paris où il s'installe en 1920. En 1922 son premier roman, « sur le fleuve Amour », étonne les surréalistes. En 1925, il obtient le prix Fémina avec sa « Jeanne d'Arc ». Devenu auteur à succès, Joseph Delteil produit abondamment pendant quelques années romans, poèmes et biographies. En 1937, Delteil décide de s'installer dans le Sud, près de Montpellier, où il mène jusqu'à sa mort une vie de paysan-écrivain. Son oeuvre qui

compte une quarantaine de livres lui octroie une place originale et anticonformiste dans la littérature française contemporaine, tant par sa façon de ranimer de grandes figures historiques que par son écriture qui mêle lyrisme épique, réalisme et fantaisie.



### Jean Claude Drouot

Acteur de cinéma et de télévision, mais avant tout de théâtre Jean Claude Drouot est resté attaché à l'esprit de théâtre populaire cher à Jean Vilar. Il nous propose ce soir-là une ballade dans l'oeuvre de Joseph Delteil sous forme d'un parcours à travers ses oeuvres: La Delteillerie, Jésus II, Jeanne d'Arc, Saint Don Juan, François d'Assise... ■

## Actions

### Association "Quoi de 9"

#### Accompagnement social

*Quoi de 9* est une association 1901 créée en 1992, ayant pour but d'offrir un lieu, une animation et un accompagnement social aux jeunes et aux personnes en difficultés avec pour objectif une volonté farouche de mettre du sens, du lien. et du concret dans la vie des personnes avec une garantie de respect des idées.

#### Son action

- Elle propose de nombreux services:
- un lieu d'accueil et d'écoute.
  - une aide pour se loger.
  - une gestion de l'urgence (local d'extrême urgence du 1er décembre au 31 mars; "vestiaire" où l'on peut prendre une douche, utiliser machine à laver et sèche linge sur rendez-vous le jeudi matin).
  - un service de récupération de meubles, vaisselle...
  - un parc de matériel pour se déplacer, bricoler, jardiner...
  - une location de parcelles de jardins avec prêt d'outils.
  - un accompagnement social pour faire le point, définir les besoins, chercher des solutions, orienter vers les personnes ressources...

### Une permanence à Saint Frézal

Les travailleurs sociaux de *Quoi de 9* sont prêts à vous rencontrer, lors de leur permanence **un mardi après-midi sur deux (de 14h00 à 17h00) à la Mairie de Saint Frézal de Ventalon (tél: 04-66-45-56-15)**, au local d'accueil de Florac (du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 ou à domicile sur rendez-vous.

Association *Quoi de 9*  
31 av. Jean Monestier  
48400 Florac  
Tel/fax 04-66-45-17-17.  
e.mail:  
quoi.de.9@wanadoo.fr

### Chômage

Les chiffres des demandeurs d'emploi baissent, paraît-il... C'est peut-être un peu grâce à vous qui, vivant au jour le jour, ou bénéficiant du RMI, ne voyez pas l'intérêt de vous inscrire aux ASSEDIC "puisque de toutes façons vous ne toucherez rien..."

C'est une erreur car ce geste peut vous permettre d'accéder à des aides (suivi, construction d'un projet professionnel personnalisé en lien avec la réalité du territoire) et de bénéficier d'un contrat aidé en insertion (ex: équipe des "Contrats Verts" de l'ASA-DFCI). Alors, si vous n'avez pas d'emploi, un numéro: 0-811-01-01-48.

A.V. ■

## Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										
II		■			■					
III										■
IV							■			■
V		■			■	■		■		
VI								■		
VII				■						
VIII										
IX						■			■	
X			■							

### Jeu proposé par Hervé Godfarb

*Il y en a un qui va peut-être devoir s'inscrire au chômage puisqu'il n'est même pas capable de remplir correctement les petits carrés noirs ! Pardon à nos lecteurs qui ont dû galérer... Alors, on vous remet la bonne grille cette fois. Honte au metteur en page !*

### HORIZONTAL

- I. Son carré est bien connu des collégiens
- II. Gaz rare. Entier
- III. Souvent politique
- IV. Différend. Fatigué
- V. Pronom. Cardinal
- VI. Munis de deux mains. Abréviation photographique
- VII. Produit l'indigo. Qui n'obéit pas
- VIII. Cloison retournée. Approuver
- IX. Souvent invoqués. Symbole chimique
- X. Lie. Reléguer

### VERTICAL

- 1. Garde à ce qu'il n'en pleuve pas
- 2. Quadrupède très lent (si, si!). Peuple septentrional
- 3. Baptiste, pour les cinéphiles
- 4. Indique l'ordre. Ours désossé (merci à HH)
- 5. Désert sans r. Ligne
- 6. Auxiliaire. Désert
- 7. Palindrome. Râperai
- 8. Etat américain. Certains
- 9. Composée de noirs, de blancs voire pleureurs
- 10. Article étranger. Procurer

Saint Andéol de  
Clerguemort  
Conseil Municipal du  
22 Octobre 2005  
à 17h

Présents : Daniel MATHIEU, Jeanne GIROD, Gisèle CHAPELLE, Hervé PELLECUER, Jean-Claude DAUTRY, Stéphane CLARISSE.

Procurations Thomas BRASSEUR à Daniel MATHIEU, Denis PIT à Daniel MATHIEU ; Josette ROUX à Gisèle CHAPELLE.

Secrétaire de séance : Stéphane CLARISSE.

## 1/ AEP : dossiers en cours.

### AEP de Lézinié :

Suite à la rencontre avec la SAFER et la DDASS, M. le Maire fait état de l'avancement du projet de convention entre la commune, maître d'ouvrage, et les propriétaires des terrains où se situent les sources, les réseaux de distribution et les bassins de stockage. En ce qui concerne les sources, les propriétaires, à savoir la SCI Monéziel et M. Scheffer ont donné leur accord pour céder les 2 sources et leurs périmètres de protection. Mme Rohr donne son accord pour la vente d'une partie de la parcelle concernée par l'implantation des bassins de stockage. Le montant

de cette vente reste à définir. En ce qui concerne les servitudes de passage pour l'accès aux sources, la réalisation et l'entretien du réseau de distribution, les propriétaires des parcelles 266, 348, 349 et 367 à savoir la SCI Monéziel, M. Scheffer et Mme Rohr ont exprimé leur accord. En revanche, M. Garavini et Mme Robert ont, par courrier, informé la mairie de leur désaccord à ladite servitude, ne souhaitant pas avoir de passage sur leur parcelle 350.

M. Pellecier donne lecture de l'article 152-2 du code rural. Il stipule que la servitude donne droit à

- enfouir la canalisation de distribution sur une emprise de chemin inférieure à 3 mètres ;
- couper les arbres situés sur l'emprise
- accéder au terrain et aux sources et effectuer les travaux d'entretien.

Après délibération, les membres du conseil font état de 2 possibilités pour l'abandon de ce projet d'adduction d'eau sur Lézinié, soit une procédure menant à une enquête d'utilité publique. M. Garavini et Mme Robert, présents dans la salle, désirent réfléchir à leur position et font part au conseil municipal de leur souhait de rencontrer M. le Maire afin de préciser certains points à inscrire dans la servitude. Un rendez-vous est porté au jeudi 27 octobre à la mairie.

D'autre part, il est préférable que le trop plein de la source retourne au ruisseau (souhait de la SCI Monéziel) afin d'éviter des problèmes de gestion.

### AEP de Sambuget :

Une réunion entre M. Mme Diet et les membres du conseil, à l'église, est prévue dimanche 23 octobre afin que ces derniers prennent connaissance des lieux et de la situation actuelle des servitudes existantes sur le tracé de l'accès à la source de Mme Fages - source qui alimenterait le hameau de Sambuget. A la suite, le conseil se positionnera sur la solution à retenir à la fois pour le tracé du chemin d'accès à la source, mais aussi sur le tracé du réseau de distribution.

## 2/ L'Espinassas : avancement du projet.

M. le Maire donne aux membres du conseil la note d'information sur l'avancement du projet préparée par l'ADC.

Sur la question du bail avec la société Bois2mains pour le bâtiment aval, un rendez-vous est pris lundi 24 octobre avec la préfecture afin de définir si ce projet de nature économique est du ressort de la commune, ou de la communauté de communes pour laquelle les communes ont transféré la compétence "développement économique". Si c'est le cas, la rédaction d'une

convention de mise à disposition entre la commune de St Andéol et la Communauté de Communes sera réalisée, la commune restant propriétaire.

M. le Maire fait part également de l'abandon du projet de Jean-Luc et Flavie Mathieu. La note d'information est consultable en mairie.

## 3/ Communauté de Communes :

Information sur les actions engagées ou en projet:

- Chemin Stevenson (reprise du chemin qui descend de Finiels au Pont-de-Monvert)
- Installation d'un relais haut débit (en lien avec le Pays des Cévennes)
- Création de 2 cyber-bases (accès et formations à l'Internet pour tous)
- Réfection du pont du Tarn
- Création de logements
- Création d'une halte garderie (sur St Frézal) en 2006.

## 4/ Pays des Cévennes.

Information sur les actions et projets en lien, avec la région Languedoc Roussillon :

- le tourisme (gîtes)
- la création d'un site internet "pays des Cévennes"
- la prévention des risques naturels liés aux inondations
- le Schéma de Cohérence et d'Organisation du Territoire (SCOT)
- le dossier logements

# tempête de délibérations .....

Saint Andéol de  
Clerquemort  
Conseil Municipal du  
22 Octobre 2005  
(Suite et fin)

## 5/ Travaux 2004.

Délibération est prise suite au dépassement de budget des travaux réalisés par le SDEE en 2004. Montant initial : 34862 € -> montant définitif 40816 €. La part communale est portée à 29538 €. Ce dépassement est dû pour une part au report du chantier effectué en 2005 (l'abattage des pins maritimes sur le VC2 ayant pris du retard) et d'autre part à une sous-estimation des quantitatifs. Cet avenant est adopté à l'unanimité.

## 6/ Travaux prévus pour 2006.

Reprofilage et goudronnage sur une partie du VC1  
Restauration des parapets des ponts et des routes (en lien avec le PNC)

## 7/ Subvention école du Collet de Dèze.

Il est demandé, pour le fonctionnement de l'école primaire du Collet de Dèze, le versement d'une subvention de 497 euros par enfants de St Andéol fréquentant cette école. Les membres du conseil, qui estiment ce montant nettement plus élevé qu'en 2003/2004, acceptent d'attribuer la subvention. M. Clarisse mentionne la

SIVOS, (syndicat intercommunal à vocation scolaire), permettant une transparence sur les budgets, et la participation d'élus des communes adhérentes pour les décisions à prendre.

## 8/ Aide au conseil Général pour le transport scolaire.

Il est demandé un montant de 122 € par enfant transporté, soit pour 14 enfants la somme de 1708€. Montant attribué à l'unanimité.

## 9/ Questions diverses.

Lecture est faite du courrier de Mme Roux concernant les dates des conseils municipaux, notamment lorsque celles-ci sont prévues lors du précédent conseil. Elle demande que ces prévisions ne soient pas modifiées pour une meilleure planification de son agenda. M. le Maire informe que les dates de conseils sont fixées à partir du moment où le contenu de l'ordre du jour est suffisamment complet et où nombre de délibérations sont à prendre dans les délais. M. Clarisse rappelle que pour le conseil de ce jour, les convocations sont arrivées 8 jours avant. Mme Chapelle suggère d'abandonner l'idée de prévoir les dates d'un conseil pour le suivant. Proposition acceptée.

L'idée d'une fête de Noël à destination des enfants est suggérée, ainsi qu'un présent pour nos aînés.

M. le Maire souhaiterait que le CCAS prenne en charge l'organisation de ces événements.

## La séance est clôturée à 20h15. ■

Saint Frézal de  
Ventalon  
Conseil Municipal du  
05 Septembre 2005  
à 18h

Présents:

M. PASSEBOIS E.,  
Maire  
M. LIEBER J-Cl., 1er  
Adjoint  
M. HUGON J., 2ème  
Adjoint  
Mmes SALMERON F.  
et COLOMBAT S.  
M. JALAT F.  
Absents excusés:  
Mme GOURDON V.  
M. MAURIN T.  
Absents:  
Mme BRUGUÈS M.,  
3ème adjoint et Mme  
VIDAL L.  
Secrétaire de séance :  
Frédéric JALAT.

## ORDRE DU JOUR :

### ■ Commentaires sur le compte-rendu du Conseil municipal du 24/06/05.

Ce compte-rendu est adopté à l'unanimité .

### ■ Les AEP.

Ce dossier est présenté par Jean-Claude LIEBER.

### \* Les problèmes rencontrés cet été:

#### ● Adduction du Viala

Les travaux importants effectués l'année passée se sont révélés insuffisants en période de

sécheresse. Il a fallu mettre en place un dispositif de secours dont la fragilité a rendu nécessaire l'intervention du personnel communal à plusieurs reprises (tuyauterie aérienne, raccords débranchés, air dans la canalisation). Une pompe a dû être utilisée pour réamorcer l'adduction.

#### ● Adduction de la Ponge.

De gros problèmes en juillet sur cette adduction pour des raisons d'ordre technique mais aussi de consommation excessive.

Les travaux de captage réalisés au Cheylen ont permis de bénéficier d'une ressource en eau suffisante pour alimenter raisonnablement cette partie de la commune. Cependant le transport de cette eau vers le bassin s'est trouvé perturbé par plusieurs défauts de la canalisation (ancienne). Une intervention du SDEE a permis d'en supprimer quelques-uns.

Par ailleurs on constate, au vu des relevés, que le captage du Grand-Bois est d'années en années moins performant.

Ces problèmes techniques se sont vus aggravés par une surconsommation très importante et non justifiée. Avant de retrouver un équilibre entre ressource en eau et consommation, il a fallu fermer l'adduction toutes les nuits pendant une semaine. Ce sont notamment les utilisateurs de la Ponge au Géripon qui ont eu le plus à souffrir de cette situation.

### ● **Leyris.**

La ressource en eau s'est avérée insuffisante cet été. Un remplissage par les services municipaux a été nécessaire (bien qu'il ne s'agisse pas d'une adduction publique).

### ● **Vimbouches.**

1) La source collective (fontaine) s'est trouvée totalement asséchée.

2) Sur l'AEP, pas de problème majeur, mais vidange du réservoir du "Pouzadou" à vérifier.

### \* **Les solutions envisagées:**

#### ● **Adduction du**

#### **Viala**

La pose d'une vanne avec purgeur sur chaque circuit (AEP et renforcement) est nécessaire.

Une amélioration du captage de renforcement et un nettoyage des abords seraient également utiles.

Pour information, le notaire n'a toujours pas rédigé l'acte de cession du terrain sur lequel est implanté le réservoir, et du droit de passage de la canalisation.

#### ● **Adduction de la Ponge.**

Un relevé systématique de tous les compteurs de cette adduction sera effectué chaque année fin juin - début juillet.

J-CI LIEBER est chargé de faire un point financier des travaux réalisés au Cheylen avec M. MERCIER de la SAFER et Francis ROUVIERE. Il s'agira ensuite d'étudier avec eux les améliorations nécessaires au bon fonctionnement de cette adduction.

Une connexion avec l'adduction des Abrits pourrait être envisagée.

### ● **Vimbouches.**

1) Source collective (fontaine): un nettoyage du captage par les Contrats Verts, la pose d'une porte pour en protéger l'accès, et l'installation d'une crépine sont indispensables.

2) Sur l'AEP, au réservoir du "Pouzadou", un nettoyage des abords est nécessaire afin de vérifier l'étanchéité de la vidange.

### ■ **Gestion et entretien du Temple/Maison Communale et des abords.**

#### ● **Le Temple.**

Une subvention de 8000€ pour réfections intérieures (électricité, chauffage, peintures) arrive à échéance le 16 Mai 2006. Si nous n'avons entamé aucun de ces travaux d'ici cette date, cette somme (correspondant à 50% des frais engagés) sera perdue.

Le Conseil à l'unanimité, accepte le principe d'engager une première tranche de travaux.

#### ● **Les abords.**

- Le terrain derrière le gîte (côté escalier de secours) est envahi de bureaux. M. le Maire est chargé d'entrer en contact avec le propriétaire pour obtenir l'autorisation de procéder à un nettoyage.

- Le terrain communal situé sous la route départementale, à proximité du Temple et de la Maison Communale nécessite un

débroussaillage (fougères et ronces).

M. le Maire propose de céder (à l'image de la ruine située derrière la maison communale et que la communauté va remonter pour y installer une halte-garderie) ce terrain à la communauté de communes afin qu'elle y réalise un ou deux logements sociaux. Ces logements seraient rétrocédés à la commune au bout d'une trentaine d'années. nous avons en effet beaucoup de demandes de logement et nous ne pouvons seuls construire ces maisons.

J-CI. LIEBER pense qu'avant de construire de nouvelles habitations, il faut réfléchir au problème de la ressource en eau et de sa gestion (voir ci-dessus les problèmes rencontrés cet été sur cette adduction). Par ailleurs, il faut veiller en cas de construction à respecter des contraintes architecturales liés à la proximité du Temple.

La discussion s'engage sur ce dernier point: de quels moyens dispose-t-on pour imposer, ou plutôt proposer, des règles (volumes, matériaux, couleurs) dans ce périmètre que nous souhaiterions protéger et ce tant pour les constructions publiques que privées ? Une révision du POS permettrait d'établir ces règles... Mais, là encore le problème du financement d'une telle opération reste, pour l'heure, sans solution. Aucune décision n'est prise et le statu quo

conservé.

### ● **Enquête touristique: résultats de la saison.**

A-t-on enregistré le même impact dans les structures d'accueils que l'année passée ?

On recense aujourd'hui 12 structures sur notre commune.

Deux structures importantes ont fermé cette année. On a de bonnes raisons de penser qu'elles réouvriront cet automne 2005.

Une baisse de fréquentation est à noter pour certains accueils de la commune. Le tourisme vert semble en perte de vitesse. Par ailleurs l'ouverture des pays de l'Est et les tarifs très attractifs de certaines destinations (Tunisie, Maroc, Grèce) attirent de plus en plus de touristes qui sont d'autre part limités par un pouvoir d'achat en baisse. Enfin, le manque d'activités organisées ou proposées ajoute un handicap supplémentaire.

On reparle des chemins, de leur entretien et surtout de leur balisage. Il serait urgent que la communauté de communes soit opérationnelle dans ce domaine.

J-CI. LIEBER évoque la possibilité de créer une petite association locale qui pourrait réfléchir à la mise en place de ce balisage et réaliser quelques circuits. Cette idée semble séduire plusieurs conseillers concernés par l'accueil.

Le problème de la taxe de séjour n'a pas été abordé. ●●●

# tempête de délibérations .....

●●●●●●●●●●  
Saint Frézal de  
Ventalon  
Conseil Municipal du  
05 Septembre 2005  
(Suite et fin)

## ■ Informations sur les affaires en cours.

### ● Véhicule communal.

Le véhicule a été commandé à Alès. Il sera disponible avec son équipement courant novembre. Les conseillers sont invités à se prononcer sur le devenir de la 504 benne. Deux solutions possibles: vente soit à un particulier, soit à l'ASA-DFCI pour son équipe des Contrats Verts. Il est décidé, à l'unanimité de proposer à l'ASA l'achat de ce véhicule (année 1991) pour un prix de 2500 €.

### ● Ferme de Vimbouches.

Cette ferme a pu enfin être reprise par un jeune couple d'agriculteurs, Mme et M. COVELLI. Les 2 enfants scolarisables sont inscrits à l'école des Abrits. Ils sont actuellement transportés par les parents. Un transport officiel peut être mis en place, mais le coût pour la commune sera de 810 €. L'ensemble du Conseil accepte de financer ce transport qui sera opérationnel très prochainement.

Par ailleurs, ces personnes ayant des difficultés réelles pour s'installer (les locaux ayant été totalement vidés sur ordre des huissiers

avant leur arrivée, et les abords étant dans un état d'abandon avancé) M. le Maire propose, en geste d'accueil, de leur fournir l'aide de l'équipe des Contrats Verts pendant une journée, afin de nettoyer les abords de la maison. Accord de l'ensemble du Conseil.

### ● Terrain de la Ponge.

Mme ANDRETTA n'a toujours pas signé le compromis de vente que nous lui avons proposé. Elle a demandé au notaire d'ajouter à ce compromis une clause suspensive en cas de non obtention d'un permis de construire conforme aux plans qu'elle souhaite réaliser.

L'ensemble du Conseil trouve inacceptable cette proposition. M. le Maire est chargé de signifier à Mme ANDRETTA que si le 15 Septembre, dernier délai, elle n'a pas signé le premier compromis de vente que nous lui avons présenté, le Conseil considérera qu'elle n'est pas intéressée par cette vente et proposera ce terrain à quelqu'un d'autre.

## ■ Interventions des membres du Conseil Municipal.

● Jacques HUGON intervient sur plusieurs points:

- Circulation à Cessenades: pas de problème cette année alors que la circulation s'est principalement effectuée par la voie du haut.

- Il faut désormais compter 7 foyers permanents à Cessenades. M. le Maire signale que la voie d'accès à ce hameau

sera regoudronnée très prochainement.

- Deux paires de volets (l'un de l'appartement, l'autre du gîte) de la maison communale sont totalement pourris. Accord de l'ensemble du Conseil pour faire changer ces menuiseries.

- La gouttière de l'école qui n'a pu être réparée cette été à cause d'un contretemps lié aux problèmes d'eau sur l'adduction de la Ponge, sera changée prochainement en relation avec les employés communaux.

● Frédéric JALAT reparle du problème de l'éclairage public demandé au Conchès. M. le Maire rappelle que cet aménagement n'a pu être réalisé, du fait de son coût important pour un seul usager. Il faudrait en effet, selon le SDEE, installer un poteau et tirer une nouvelle ligne, le poteau existant ne permettant pas un bon éclairage des lieux. Les demandeurs en avaient été informés.

● Jean-Claude LIEBER, se faisant le porte parole des habitants de Vimbouches, demande s'il est prévu de recouvrir de bardeau le toit de la nouvelle bergerie du Salson. Sandrine COLOMBAT évoque les problèmes financiers rencontrés par manque de subventions, empêchant pour le moment de réaliser cette finition. Jean-Claude LIEBER propose l'aide de la municipalité pour faire avancer ce dossier.

● Étienne PASSEBOIS informe le

Conseil que Mme GANAYE demande le renouvellement de l'autorisation qui lui avait été accordée l'année dernière de laisser son enfant - qui rencontre des problèmes alimentaires nécessitant un régime particulier - à la cantine en apportant son repas. Accord de l'ensemble du Conseil dans les mêmes conditions que l'année passée.

**La séance est levée à 21h.** ■

●●●●●●●●●●  
Saint Frézal de  
Ventalon  
Conseil Municipal du  
03 Octobre 2005  
à 18h

Présents:  
M. PASSEBOIS E.,  
Maire  
M. LIEBER J-CI., 1er  
Adjoint  
M. HUGON J., 2ème  
Adjoint  
Mmes SALMERON F.  
et COLOMBAT S.  
M. JALAT F.

Absents excusés:  
Mme BRUGUÈS M.,  
3ème adjoint (procurator  
à J-CI. LIEBER) et Mme  
VIDAL L.  
M. MAURIN T.

Absente:  
Mme GOURDON V.

Secrétaire de séance :  
Sandrine COLOMBAT.

**ORDRE DU JOUR :**



# tempête de délibérations .....

Saint Frézal de Ventalon  
Conseil Municipal du  
03 Octobre 2005  
(Suite et fin)

## ■ Interventions des membres du Conseil Municipal.

● Jacques HUGON signale que l'Association de Développement du Canton va disparaître pour se transformer en "Conseil de Développement" dans le cadre de la nouvelle Communauté de Communes. Il dit ne pas souhaiter faire partie de cette nouvelle structure. Il souhaite que des non élus s'y investissent. Par ailleurs il regrette de s'être trouvé en permanence seul représentant de St Frézal lors des réunions de l'Association, après le décès d'Anne LEVEL.

● Jean-Claude LIEBER, signale le mauvais état de la route des Espérelles. Il faut toutefois faire des choix, les finances étant plus que limitées, et nos efforts portant en priorité sur l'amélioration des réseaux d'AEP.

● Étienne PASSEBOIS propose de faire chiffrer deux travaux de réfection de murettes qui pourraient être réalisés par les employés communaux.

● Sandrine COLOMBAT signale un problème de "chiens errants" qui se seraient attaqués au troupeau de

Gérard ALISE ainsi qu'au sien.

M. PASSEBOIS est chargé d'entrer en contact avec les propriétaires.

La séance est levée à 21h. ■

Saint Frézal de Ventalon  
Conseil Municipal du  
02 Novembre 2005  
à 18h

Présents:  
M. PASSEBOIS E. , Maire  
M. LIEBER J-Cl., 1er Adjoint  
M. HUGON J., 2ème Adjoint  
Mme SALMERON F.  
Mme COLOMBAT S.

Absents:  
Mme BRUGUÈS M., 3ème Adjoint  
Mmes VIDAL L. et GOURDON V.  
MM. MAURIN T. et JALAT F.

**Le quorum n'étant pas atteint le Conseil ne peut valablement délibérer.**

La réunion est reportée sine die. ■

Saint Frézal de Ventalon  
Conseil Municipal  
extraordinaire du  
30 Novembre 2005  
à 18h

Présents:  
M. PASSEBOIS E. , Maire  
M. LIEBER J-Cl., 1er

Adjoint  
M. HUGON J., 2ème Adjoint  
Mmes SALMERON F. et COLOMBAT S.  
M. JALAT F.

Absent excusé: M. MAURIN T. procuration à M. PASSEBOIS E.

Absentes:  
Mme BRUGUÈS M., 3ème Adjoint  
Mmes VIDAL L. et GOURDON V.

Secrétaire de séance: M. Jean-Claude LIEBER

## Ordre du jour unique

- Contentieux avec M. Alain VEILLARD

1) Obstruction du chemin reliant le CD 29 au VC 19 et passant par "La Combe".

Une barrière (chaîne + cadenas) a été posée sur ce chemin y interdisant la circulation.

Le Conseil, à l'unanimité, donne pouvoir M. PASSEBOIS pour engager les démarches nécessaires au rétablissement de la libre circulation sur cette voie. Maître POUGET, avocat à Mende, sera chargé de ce dossier. Une délibération est prise dans ce sens.

2) Depuis le 23 Novembre 2005, la commune de Saint Frézal représentée par M. PASSEBOIS est assignée par M. Alain VEILLARD à comparaître devant le Tribunal de Grande Instance de Mende. Sont également concernés MM. FAGES et

TEISSIER et Mme BALAGUER.

Les faits reprochés concernent une privation de droit d'eau à l'encontre de M. VEILLARD.

Le Conseil, à l'unanimité, donne pouvoir M. PASSEBOIS pour engager les démarches nécessaires au règlement de cette affaire. Maître POUGET, avocat à Mende, sera chargé de ce dossier.

Le Conseil, à l'unanimité, donne pouvoir à M. PASSEBOIS pour représenter la commune dans cette affaire et désigne Maître POUGET, avocat à Mende, pour plaider cette affaire. Une délibération est prise dans ce sens.

La séance est levée à 18h 45. ■

Saint Frézal de Ventalon  
Conseil Municipal du  
09 Décembre 2005  
à 20h30

Présents:  
M. PASSEBOIS E. , Maire  
M. LIEBER J-Cl., 1er Adjoint  
M. HUGON J., 2ème

Adjoint  
Mmes SALMERON F. et COLOMBAT S.  
M. MAURIN T.

Absents:  
Mmes BRUGUÈS M., VIDAL L., GOURDON V.

M. JALAT F.  
Secrétaire de séance : Fabienne SALMERON.

## ORDRE DU JOUR :

### ■ Lecture et commentaires des comptes-rendus du Conseil municipal du 03/10/05 et du Conseil municipal extraordinaire du 30/11/05.

Ces comptes-rendus sont adoptés à l'unanimité, après quelques modifications.

### ■ Les affaires en cours.

#### ● Contentieux avec M. Alain VEILLARD.

Les affaires évoquées lors du Conseil extraordinaire du 30/11/05 suivent leur cours et sont entre les mains de notre avocat, Maître POUGET.

#### ● Les A.E.P.

#### \* Captage du Grand-Bois.

Une réfection de ce captage est en cours en relation avec MM. MERCIER (SAFER), SANTA MARIA (hydrogéologue), ROUVIERE (entrepreneur).

Les travaux devraient être terminés dans le courant de la semaine prochaine. Une réunion entre les différents partenaires sera ensuite utile pour définir les améliorations à réaliser sur le réseau d'adduction.

#### \* "Défi territorial" (programme 2006/2007)

La réfection du captage des Maresques (AEP des Abrits) est retenue pour ce programme. Une amélioration - voire une extension - du réseau est également envisagée.

### ■ Orientation 2006.

#### ● Les tarifs.

#### \* Loyers, cantine, eau, relation avec St Andéol.

Il est décidé à l'unanimité, d'appliquer dans ces domaines une augmentation selon les tarifs légaux en vigueur.

Pour ce qui est de la cantine scolaire, J. HUGON fait part de la demande de certains parents d'élèves de voir servir quelques produits frais aux repas. Les exigences financières et sanitaires rendent difficiles l'utilisation de tels produits dans les cantines scolaires officielles. Toutefois, M. le Maire insistera pour que de temps en temps des salades figurent aux menus.

#### \* Droit de pose ou de dépose de compteur d'eau.

Il est fixé à 250 € par opération.

#### \* Location du véhicule communal avec chauffeur.

Le tarif pour ce service est fixé à 30€/heure.

#### \* Enlèvement d'encombrants.

Ce service reste gratuit pour un voyage par an. Chaque voyage supplémentaire est fixé à 30 €/voyage.

#### ● Logement de la Mairie.

Suite au décès de Mme REY, sa fille, Éliane, souhaite poursuivre la location de ce logement par un bail à son nom. Le Conseil à l'unanimité, donne son accord à cette location. Toutefois le bail ne sera conclu que pour un an et révisable au terme de chaque année, la Mairie

se réservant la possibilité de récupérer ce local en cas de besoin. Le loyer est fixé pour cette année à 125 € /mois (1.500 € /an).

#### ● Terrain au dessous du Temple.

Nous aurions la possibilité de conclure avec la Communauté de communes un bail emphytéotique sur ce terrain, afin qu'elle y construise des logements. L'ensemble du Conseil considère qu'il est préférable de conserver ce terrain afin de pouvoir en disposer, le cas échéant.

#### ● POS.

Toujours aucune possibilité d'aide financière pour mener à bien ce projet de révision.

#### ● Entretien des routes; programme 2006.

L'accent est mis sur la nécessité de cadastrer officiellement les voies ne figurant pas sur le cadastre, notamment celle desservant les maisons des hauts de Vimbouches.

Travaux routiers retenus pour 2006: Aqueduc sur la route du Masmin (en limite de commune; mur entre cimetière et parking au Géripon).

#### ● Équipement en matériel informatique.

Le poste informatique de la mairie nécessite un renouvellement, afin de pouvoir bénéficier des nouvelles techniques de communication (internet, mail...). J. HUGON est chargé, en relation avec la secrétaire de mairie, de contacter des fournisseurs et de réaliser cet achat.

Par ailleurs la mairie va s'équiper d'un fax.

Conseil sur ces deux points.

### ■ Interventions des membres du Conseil Municipal.

● Étienne PASSEBOIS présente au Conseil un projet de blason de sa conception pour notre commune. Ce blason réunit les armes du château de Portes, des branches de châtaigniers et le "R" de "Régister" que Marie DURAND a laissé gravé sur les murs de la tour de Constance.

Ce blason peut se décliner en sigle, papier à lettres, etc...

Accord de l'ensemble du Conseil pour adopter ce blason.

● Jacques HUGON souhaite intervenir sur plusieurs points:

\* Aménagement de la salle communale.

Un devis d'installation électrique et de pose de nouveaux radiateurs fourni par Alain ARGENSON de Florac fixe le coût de cette opération à 1040 €, dont 50% sera pris en compte par les Foyers Ruraux. Accord de l'ensemble du Conseil pour financer les 50% restants. Cette décision sera communiquée aux responsables du foyer "Regain".

\* Voyage école.

La classe des "petits" va partir 3 jours en voyage scolaire et cela nécessite la présence de l'aide maternelle pendant une journée supplémentaire. Accord de l'ensemble du Conseil pour financer ces heures. ●●●

# tempête de délibérations .....

●●●●●●●●●●  
**Saint Frézal de Ventalon**  
**Conseil Municipal du**  
**09 Décembre 2005**  
**(Suite et fin)**

## \* SIVOM.

Une réunion du SIVOM est prévue le vendredi 16 décembre 2005 à 10h30. Aucun des délégués de Saint Frézal n'est disponible à cette date.

## \* Réparation à l'école.

J. HUGON signale que la gouttière nord de l'école a été réparée en relation avec les employés communaux.

**La séance est levée à 23h.** ■

●●●●●●●●●●  
**Saint Maurice de Ventalon**  
**Conseil Municipal du**  
**16 Septembre 2005**

Absents excusés: Mme BUISSON et M. RICHARD.

## LOCATIONS:

Maison du PNC  
Il faut changer les menuiseries et résoudre les problèmes de condensation. La location est attribuée à la famille FORT de St Frézal à compter du 1er janvier 2006 avec un montant de loyer inchangé : 303.61 €. Le conseil envisage de libérer un box du garage communal pour faciliter l'activité artisanale de M. FORT.

## Ecole de Masméjean

Les peintures sont à faire et les moquettes à changer.

## Z.A.D Masméjean :

Suite à l'entrevue avec la SAFER, le fermier achète la plus grande partie agricole, la commune pourrait acquérir 8000 m2.

## INFORMATIQUE:

L'informatique de la Mairie est à changer. La décision est en attente.

## POINT RECYCLAGE:

Le conseil délibère favorablement pour la réalisation d'un point recyclage à St Maurice et à Masméjean. Après accord avec le SDEE, la facturation se fera en 2 temps: le point de St Maurice sur le budget 2005 et celui de Masméjean, sur le budget 2006.

## S C H É M A ASSAINISSEMENT:

Le conseil approuve le schéma d'assainissement après l'enquête publique de 2002 en tenant compte de la proposition du commissaire enquêteur d'inclure la totalité du village de Masméjean haut avec Masméjean bas. Le conseil remarque que les nouvelles constructions implantées sur Masméjean, rendront obligatoire une réactualisation du zonage.

## ELECTIONS:

Nous signalons la démission du conseil municipal de Catherine AUFOUR à compter du 10 juin 2005. Suite à cette démission, les délégations

suivantes sont modifiées:  
Commission d'appel d'offres: JM VANDERSTEEN suppléant  
SIVU de l'Estournal : R. METGE titulaire JM. VANDERSTEEN suppléant.  
SICTOM: JP. VELAY suppléant.

## ECOLE DE LA VIALASSE:

Le loyer de 300 € annuel est reconduit pour 2005.

## QUESTIONS

### DIVERSES:

Il est demandé que le compte-rendu des réunions de conseil communautaire de la communauté de communes, soit affiché dans les 5 mairies. ■

●●●●●●●●●●  
**Saint Maurice de Ventalon**  
**Conseil Municipal du**  
**21 Octobre 2005**

## Absents:

Mmes BUISSON et SANCHEZ.  
M. RICHARD.

## LOCATION ANCIENNE MAISON PNC:

Le conseil constate que la location a été entretenue et rénovée par M.ARIF, décide d'annuler sa facture d'eau en échange des travaux d'entretien de la maison.

Des travaux sont nécessaires pour installer les nouveaux locataires : isolation et menuiseries. Le conseil, au vu des

différents devis, souhaiterait privilégier le bois par rapport au PVC, plus difficilement recyclable et toxique en cas d'incendie. La majorité décide cependant d'opter pour des menuiseries en PVC qui nécessitent moins d'entretien et de demander un devis à un plaquiste pour l'isolation car il pourrait intervenir par l'intérieur du logement, ce qui éviterait de découvrir une partie de la toiture.

## LOCATIONS:

Le conseil est en recherche de locataires pour les logements de la mairie et l'ancienne école de Masméjean, en priorité : familles avec enfants scolarisables au Pont de Montvert.

## S.I.V.U de l'A.E.P du Haut TARN:

Le conseil demande à ce que le SIVU informe plus régulièrement les délégués de St Maurice pour les travaux à effectuer. Il faudrait organiser des réunions plus formelles avec le Pont à propos de l'A.E.P.

## TARIF DE L'EAU 2006:

Le conseil décide de ne pas augmenter le prix de l'eau et de reconduire les mêmes tarifs pour l'eau des particuliers, compteurs jardins, agricoles et HLL que le tarif 2004 déjà repris en 2005. Il est à noter que la taxe du Fonds national d'adduction et de distribution de l'eau est supprimée (article 121 de

la loi des finances rectificative. pour 2004).

#### **TAXES DE SEJOUR:**

Le conseil décide de retenir les nombres de lits suivants pour le calcul de la taxe de séjour:

Gîtes RIBAS, GIRARD, PEYRE, CAVARD: 2 personnes

Gîte MAZOYER: 3 personnes

Gîte d'étape des Bastides : 12 personnes

Hôtel des Bastides 6 personnes

Gîtes de la Tour du Viala: 20 personnes

HLL la Tchourette 30 personnes

#### **Z.A.D. DE MASMEJEAN:**

Les Domaines ont produit une estimation des terrains qui ne seraient pas achetés par le fermier, qui semble élevée: une négociation est en cours avec les propriétaires par l'intermédiaire de la SAFER et du président de la Communauté de communes puisque ce projet rentre pleinement dans ses compétences. ■

#### **LOGEMENT:**

Masméjean nécessite quelques travaux de propreté avant d'installer un nouveau locataire. La Mairie recherche toujours une famille avec des enfants pour maintenir les écoles du Pont de Montvert.

#### **Z.A.D MASMEJEAN:**

Des discussions sont en cours avec la SAFER et la Communauté de Communes des Cévennes au Mont Lozère pour aboutir à un prix réaliste permettant l'acquisition de 8960 m2.

#### **TRANSPORT SCOLAIRE:**

Pour l'année scolaire 2004/2005, la participation de la commune s'élève à 122€ par élèves, soit une somme de 1220 € pour le 10 élèves transportés l'an dernier. La délibération est prise à l'unanimité.

#### **QUESTIONS DIVERSES:**

Devenir de la station du Mt Lozère:

Un sursis a été obtenu pour reporter (ou éviter) le démontage des remontées mécaniques. La station serait gérée par Dorian NOYER et par une personne sur place pour diverses activités (ski, VTT ...) et autres activités nouvelles. Il semble que ces propositions ne satisfassent pas tous les intervenants lors de la dernière réunion qui a eu lieu fin octobre.

#### **LOCATION ET TRAVAUX SUR ECOLE DE LA VIALASSE:**

passés et les travaux de rénovation devraient débuter avant la fin de l'année. ■

Saint Maurice de Ventalon  
Conseil Municipal du  
20 Décembre 2005

Absente excusée: Mme SANCHEZ

#### **DENEIGEMENT:**

Le conseil prend la décision de faire passer le *chasse-neige* systématiquement en cas de chute même de faible quantité.- L'achat de pouzzolane est envisagé avec des dépôts dans les coins difficiles.

Il est décidé de payer une astreinte de déneigement à M. BUISSON 120 € par semaine.

#### **REEMPLACEMENT**

de N. BUISSON dans ses diverses délégations:

- SIVU DE L'ESTOURNAL: Titulaires JM VANDERSTEEN avec R.METGE

Suppléant: MJ DUBOIS

- COMMISSION APPEL D'OFFRES:

Titulaires: MM. VELAY, METGE et CROS

Suppléant: C. RICHARD

- SIVOM : Titulaires: MM. VANDERSTEEN et VELAY

Suppléant: M. CROS.

#### **ACHAT TERRAIN:**

Le conseil décide d'acheter le terrain de Mme RICHARD Rosa, parcelle C 630 d'une

contenance de 2 ha 57 a 13 ca au prix de 1150 € .

#### **LOGEMENT DE LA MAIRIE:**

Le logement est attribué à Mme VAN RENNORTEL. Il sera précisé sur le bail la spécificité de ce logement situé au dessus de la Mairie qui reçoit du public et des réunions.

#### **TARIF DE L'EAU:**

Le conseil confirme le calcul de l'eau de M. MOULIN : moyenne sur 5 ans.

Le conseil prend la décision de modifier la facture d'eau de M. ARBOUSSET et de reprendre le même tarif que l'an dernier : 300 € d'abonnement au lieu de 600€ .

#### **DETTES O.M ET EAU DE MM. CORNUT ET MOURET:**

Le conseil décide d'annuler les dettes de MM. Cornut et Mouret datant, de 1994 pour un montant de 695.48 € . Une décision modificative des crédits s'impose pour pouvoir annuler cette somme.

#### **QUESTIONS DIVERSES:**

Des travaux doivent être envisagés au Massufret. Surtout pour retenir des eaux de ruissellement et ensuite pour monter des murettes. Ces travaux seront remis à l'ordre du jour du prochain conseil car la saison n'est pas propice pour le moment. ■

## Décès

Le 3 décembre 2005 avaient lieu, aux Estrèches, les obsèques de Mme Lucie ROUX, née PLAN. Elle allait avoir 100 ans. En effet elle était née le 5 décembre 1905, benjamine d'une famille de 6 enfants. Après ses années de jeunesse qu'elle racontait dans un des derniers "Vent des Bancelles", elle avait dû, comme beaucoup de jeunes cévenols de l'époque, "monter" à Paris pour travailler dans les Postes. Après quelques années elle rejoignait Marseille où elle se mariait et fondait sa famille. La vie ne lui fut pas particulièrement clémente puisque restée veuve relativement jeune, elle devait perdre tour à tour ses deux fils. Malgré tout elle passait chaque été quelques jours de bonheur aux Estrèches où elle profitait pleinement de ses petits enfants en vacances.

Nous présentons à toute sa famille nos sincères condoléances. Une pensée particulière pour Simone, sa nièce qui a veillé sur elle avec un grand dévouement, ce qui lui a permis de rester chez elle le plus longtemps possible avant son entrée en maison de retraite.

Marthe Vier née Bonicel (mère de Claudine SAIX - La Cabanelle) nous a quittés. C'est avec tristesse et émotion que nous avons appris dimanche 11 décembre le décès de

Marthe Vier âgée de 101 ans depuis le mois de septembre. Depuis un mois elle avait dû être hospitalisée suite à une fracture du col du fémur. Elle n'a pas résisté à cette pénible épreuve. Tout le monde connaissait Mamé Vier pour les plus jeunes et Marthe Vier pour les plus âgées. Elle était toujours souriante, accueillante. Elle avait élevé une famille de six enfants avec son époux Danton. Mais elle a eu la peine de perdre accidentellement un petit-fils à 36 ans, son mari et deux de ses fils. Elle a supporté toutes ses peines avec courage. Nous étions fiers de notre centenaire dans le village (Cassagnas) qui nous avait offert une magnifique fête pour ses 100 ans. Elle était entourée depuis que sa fille, Liliane et Aimé étaient à la retraite; ils restaient avec elle. Puis l'hiver elle partait trois mois chez sa belle-fille Yolande à Montpellier. Cette année le destin en a choisi autrement.

Nous adressons toutes nos vives condoléances à ses enfants, ses petits-enfants et arrière-petits-enfants et arrière-arrière-petit-enfant, car elle était trisaëuille. Au revoir de nous tous, nous ne vous oublierons pas.

## Naissances

Saint Andéol vient de voir sa population augmenter; en effet Guilhem SULMONT est né le 16 août 2005 à 4h30

du matin. Nous adressons nos plus sincères félicitations à sa maman Sylvie MAURIN et à son papa Emeric SULMONT, notre garde du PNC. Nous formulons pour le petit Guilhem tous nos vœux pour qu'il ait joie, santé et réussite pour l'avenir.

Une jeune famille s'est installée à St Maurice après avoir acheté la maison et les terrains de M. de la GRANDRIÈRE, anciennement propriété de la famille RICHARD. Il s'agit d'Amélie MATHIEU et de Trazat BENAZOUZ qui ont un petit garçon de 5 ans, Youri. Le 15 juillet, une petite fille de 3,300 kg, Thessana, est née à Alès et profite maintenant du bon air de St Maurice. Nous souhaitons à Thessana beaucoup de bonheur et à toute la famille une bonne installation dans la maison qu'ils viennent de rénover et d'aménager à leur goût.

Trois semaines plus tard, le 8 août, une petite fille, Sarah, voyait le jour en Alsace à Schleithol, où réside la fille de Josette et Dany ARGENSON. Cette petite Sarah est le cinquième enfant au foyer de Danielle et Jean-Luc ROTT; elle est née dans la maison familiale comme le souhaitait sa maman. Ce bébé représente un joli cadeau pour cette grande famille. En effet, le 8 août est le jour anniversaire de mariage de ses parents et cette naissance est une belle récompense. Ester, Marie, Chloé et

Thomas sont ravis de cette petite sœur à qui nous souhaitons beaucoup de bonheur.

Depuis sept ans Clara Arbousset menait une vie d'enfant tranquille, entre sa maman Florence Pantel et son papa Laurent Arbousset, à la ferme auberge du Poncet à Masméjean. Toujours prête à rendre de menus services dans la restauration, elle aimait beaucoup prendre en charge les enfants des clients. Et depuis le 13 décembre, une nouvelle tâche, merveilleuse à ses yeux, lui incombe. Ce jour-là, à 15 h 15, dans une maternité d'Alès, Adrien, son petit frère, a vu le jour. Beau bébé de 3,800 kg, il a depuis rejoint le cocon familial à Masméjean, et Clara exerce ses talents de petite maman avec brio auprès de ce bébé tranquille et heureux.

Formulons des vœux de bonheur et de prospérité, à cette belle famille en ce début d'année.

## Feu

Saint Frézal de Ventalon: De l'arbre sur la ligne.

La friture sur la ligne est plus courante que le feuillage sur le fil. Pourtant, le lundi 2 janvier 2006 (eh oui, il faudra bien s'y faire, on est déjà en 2006) c'est un arbre qui est tombé sur une ligne, cette chute déclenchant un feu de broussailles - 250 m<sup>2</sup> ont été détruits. C'est le premier feu de l'année, mise à part la cheminée de Prunières... ■